

PROJET SOCIAL 2017-2020



Association Centre Socioculturel Centre Ville
 7 avenue de Limoges
 NIORT





CENTRE SOCIAL

Fiche d'identification

Caf des Deux-Sèvres – 51, route de Cherveux – 79034 NIORT cedex 9

Fait à Niort le 30 juin 2016

Signature du gestionnaire :

IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL

1 - Nom ou raison sociale : ASSOCIATION CENTRE SOCIOCULTUREL CENTRE VILLE

2 - Adresse : 7 avenue de Limoges 79000 NIORT

Tél. : 05 49 24 35 44

3 - Nom et adresse du gestionnaire : Présidente -Claire CAILLAUD – 31 rue de la Gare Niort-

Tél. : 06 78 64 01 16

4 - Nom du responsable : Elisabeth LECOEUR

5 - Statut juridique de l'organisme gestionnaire :

Association loi 1901 ☒

Municipalité ☐

Autre (précisez) ☐

6 - Date d'ouverture du Centre Social : 1971

7- Le gestionnaire du centre assure t- il la gestion d'autres établissements ?

Oui ☐ Non ☒

ENVIRONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

7 - Nombre d'habitants de la commune d'implantation :

57 607 habitants

8- Quelle est la zone de vie sociale du Centre Social ?

Quartier ☒ Communauté d'Agglomération ☐

Commune ☒ Canton ☐

9- La commune d'implantation fait- elle partie de l'agglomération d'une grande ville ? C.A.N

10- Commune d'implantation : NIORT

11 - Nombre d'habitants de la zone de vie sociale du Centre Social :

9 579 habitants

12- Centre Social est-il réparti sur plusieurs sites ?

Oui ☒ Non ☐

13 - Le Centre Social est-il implanté dans une zone d'habitat ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quel type ? (cochez la ou les réponses)

Habitat individuel ☒ Habitat social ☒

Habitat collectif ☒ Habitat groupé ☒

Habitat mixte ☒ Habitat diffus ☐

14- Le Centre Social est-il situé sur le site d'opérations particulières des pouvoirs publics ou des collectivités locales ?

Politique de la Ville : Oui ☐ Non ☐

Zone d'éducation prioritaire : Oui ☐ Non ☐

Dispositifs jeunes : Oui ☐ Non ☐

Autres , précisez : [OPAH-RU](#)

15- L'habitat est-il évolutif dans la zone de vie sociale du Centre Social ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, (cochez la ou les réponse(s) suivante(s))

Constructions nouvelles :

. pour la location ☐

. pour l'acquisition ☐

Réhabilitation de

de logements anciens ☒

Réhabilitation de
quartiers ☐

Autres (précisez) ☐

16- Le Centre Social est- il implanté en milieu rural ?

Oui ☐ Non ☒

14) Existence d'une procédure d'adhésion :

a) Existe-t-il une carte

d'adhérent ?	oui	☒	Non	☐
de participant ?	oui	☐	Non	☐
d'usager ?	oui	☐	Non	☐

b) Est-elle familiale ? ☒individuelle ? ☒

c) Est-elle obligatoire pour participer aux activités

oui ☒ Non ☐

d) Nombre de cartes délivrées annuellement

en moyenne **686**

15) Conditions d'ouvertures du droit à la prestation de service « fonction animation globale et coordination :

a) Le Centre Social est-il ouvert à toute la population	oui	☒
de sa zone d'influence	non	☐

b) Est-il réservé à certaines catégories de populations

oui ☐

Si oui, précisez lesquelles :

non ☒

c) Quel est le pourcentage de ressortissants du régime général résidant dans la zone d'influence du Centre Social et calculé sur la base du dernier recensement de l'INSEE

Est-il :

- supérieur ou égal à 60 % ☒
- compris entre 25 % et 60 %
- inférieur à 25 %

d) Comment se compose le personnel du Centre Social ?

Précisez dans chaque cas :

- le nombre,
- s'il s'agit d'un emploi à temps complet ou partiel,
- la qualification,
- la fonction exacte,
- le ou les stages de formation suivis, financés par le Centre Social.

NB : joindre cet état du personnel au présent questionnaire

e) La participation des usagers et des habitants à la vie du Centre Social

- Quelle est la participation des usagers aux instances constituées du Centre Social ?
(complétez le tableau ci-dessous)

Instances	Fréquence annuelle	Nombre moyen de participants ayant qualité d'usagers
Assemblée générale	1 fois par an	30 à 50
Conseil d'administration	6 par an	11
Bureau	10 par an	5 personnes
Commissions ou groupes de travail commission finances commission évènements Autres (précisez)	5 par an	2 à 5 personnes

- Comment et par qui sont élaborés les objectifs et priorités d'action du Centre Social ?

En concertation entre le Conseil d'Administration et l'équipe de Salariés

- Comment et par qui sont prises les décisions concernant le recrutement du personnel ?

La Présidente – la Directrice – Un membre de la Commission RH de l'ESN-

- Comment et par qui est négocié et élaboré le budget du Centre Social ?

L'analyse financière se fait en concertation entre le Trésorier et la Directrice. L'élaboration du budget et son suivi sont du domaine des professionnels qui le proposent au Conseil d'Administration décisionnaire.

- Existe-t-il d'autres moyens favorisant la participation des usagers ?

P.I.I.C

- Existe-t-il des personnes bénévoles agissant dans le Centre Social ?

estimation du nombre **37**

estimation du temps **1795 heures**

(en heures)

f) La participation du Centre Social aux structures locales

⇒ Le Centre Social participe t il ? :

•à des réunions des collectivités de référence? oui ☒ Non ☐

•à des réunions de l'antenne médico sociale ? oui ☒ Non ☐

•aux réunions de coordination d'associations locales ? oui ☒ Non ☐

•à d'autres réunions ? (précisez) oui ☐ Non ☐

Le Centre Social est-il lui-même à l'initiative de réunions de coordination ?

oui ☒ Non ☐

Si oui, lesquelles :

Réunions partenariales pour les actions collectives familles et le service Entr'aide

16) L'accueil du Centre Socio-Culturel

- Jours et heures d'ouvertures du Centre Social *(complétez le tableau suivant)*

Jours	Heures <i>(matin)</i>	Heures <i>(soir)</i>
Lundi	de à	de 13h30 à 18h00
Mardi	de 9h à 12h	de 13h30 à 18h00
Mercredi	de 9h à 12h	de 13h30 à 18h00
Jeudi	de 9h à 12h	de 13h30 à 18h00
Vendredi	de 9h à 12h	de 13h30 à 18h00
Samedi	de à	de à
Dimanche	de à	de à

- Y a-t-il des possibilités de réunions en dehors de ces horaires ?

oui ☒ Non ☐

- Quelles sont les périodes annuelles de fermeture ? (de quelle date à quelle date)

Trois premières semaines d'Août

Extraits de la circulaire CNAF AVS de juin 2012 :

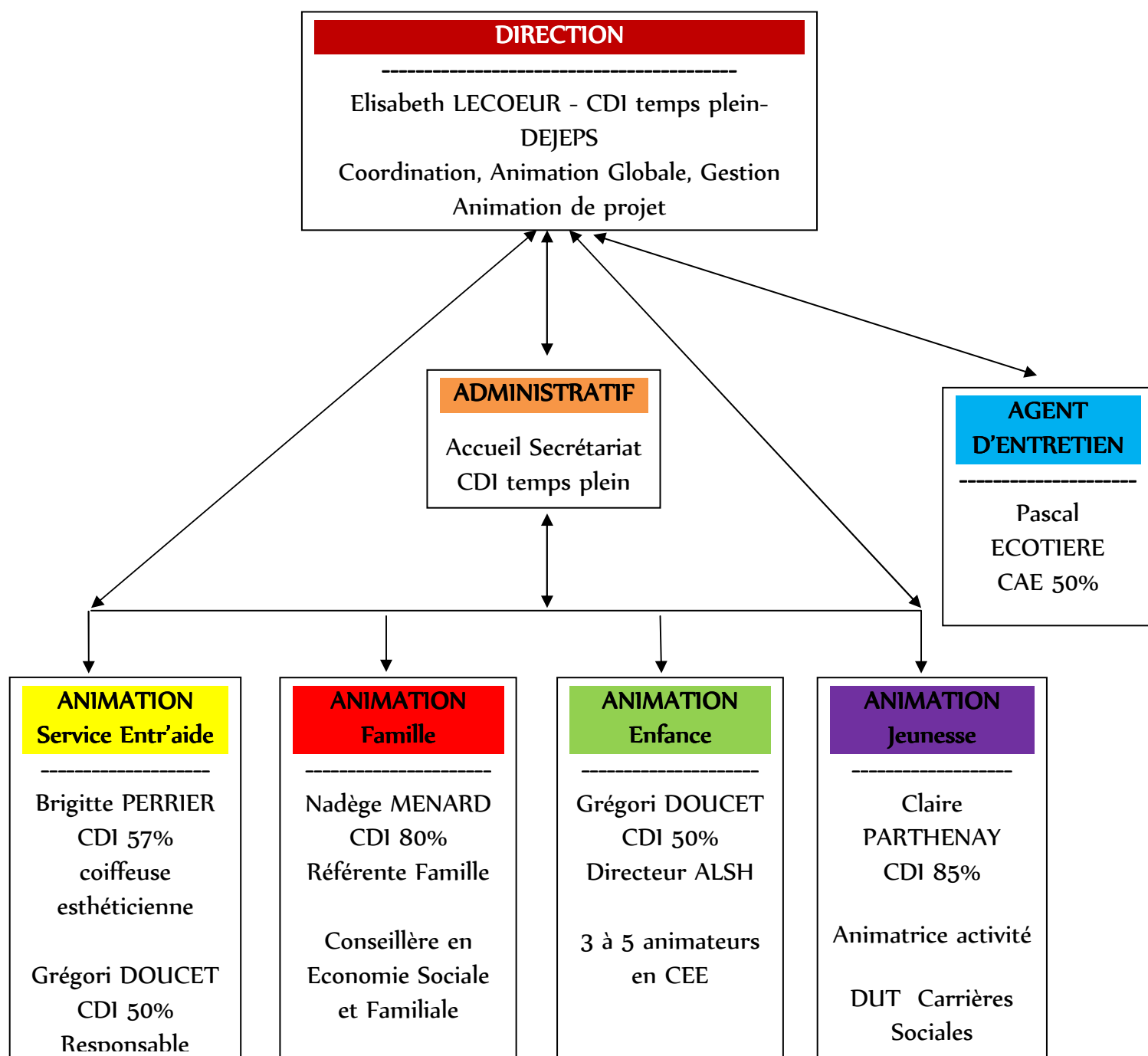
Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :

- Comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation¹⁸
- Mettre en évidence les conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social
- Mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs généraux poursuivis
- Préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux (pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs de résultats auront été fixés)

Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

ORGANIGRAMME DES SALARIES 2016



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Première partie

1. ELABORATION DU PROJET SOCIAL

1.1 Démarche d'élaboration du Projet Social

Deuxième partie

2. EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2013-2016

2.1 Evaluation de l'axe 1

2.2 Evaluation de l'axe 2

2.3 Evaluation de l'axe 3

2.4 Evaluation de l'axe 4

Troisième partie

3 .DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

3.1 Un diagnostic partagé

3.2 Le territoire Centre Ville

3.3 L'habitat

3.4 Les données démographiques

3.5 Les caractéristiques de la population

3.6 Les indicateurs de fragilité

3.7 Analyse des indicateurs de fragilité

Quatrième partie

4. LE PROJET SOCIAL 2017-2020

4.1 Accroître le lien social sur le territoire

4.2 Développer la participation et l'engagement des bénévoles

4.3 S'ouvrir à de nouveaux partenariats

4.4 Soutenir la Famille dans sa diversité

CONCLUSION

ANNEXES

INTRODUCTION

Depuis quatre ans nous travaillons à établir du lien social sur le territoire, objectif principal de notre Projet Social 2012-2016.

Grâce à l'implication généreuse des administrateurs, des bénévoles, de nos habitants et du travail engagé par les salariés, nous avons développé des actions qui répondaient à cette demande. Le pilotage du CSC s'est renforcé d'une collaboration solide entre membres du CA et salariés, et la participation élargie qui s'est progressivement installée au sein de notre CSC nous conduit à poser aujourd'hui de nouvelles dispositions.

Notre territoire, s'il est resté dans la même configuration géographique quelque peu problématique du fait de son étendue, a cependant évolué dans ses données humaines. Nous sommes toujours confrontés à une paupérisation importante de notre public et nous observons l'arrivée de nouvelles populations. Cette nouvelle configuration humaine et les résultats positifs de nos actions nous conduisent aujourd'hui à élaborer notre nouveau Projet Social.

Nous avons mis en place un dispositif pluriel pour élaborer celui-ci qui s'est fondé sur l'évaluation de nos actions et le relevé des modifications de nos données territoriales. De cette analyse nous avons pu déterminer les nouveaux axes de travail pour les années à venir.

ELABORATION DU PROJET SOCIAL

1.1 DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL

La période d'octobre 2015 à septembre 2016 a été consacrée à l'élaboration du Projet Social. Si toutes les activités ont été maintenues, nous avons cependant renoncé à organiser un événement festif annuel, afin de laisser du temps aux administrateurs, bénévoles et salariés pour préparer ce nouveau Projet. Seule une animation, place Jacques de Liniers a été réalisée en juin 2016 avec les enfants de l'ALSH, les familles et les habitants du quartier.



EVALUATION DU PROJET 2013-2016

Preamble

Lors de notre précédent exercice, nous avons constaté au cours des actions collectives, et principalement au sein du service Entr'aide, que les discours, envies, actions, attitudes de chacun contribuaient à la création de liens ... Pour notre dernier Contrat de Projet, il était évident que notre axe de travail devait être « le lien social ».

Nous avons repensé nos relations à l'interne entre le Conseil d'Administration et les salariés, et à l'externe avec nos partenaires afin de mettre en œuvre ce projet.

Il nous appartient aujourd'hui de vérifier le bien-fondé de cette orientation, et de mesurer l'impact sur nos usagers et notre territoire. Ce travail a été fait conjointement avec des usagers, des administrateurs et des salariés.

Les partenaires institutionnels ont été associés à la partie diagnostic.

L'évaluation s'est faite selon les axes du Projet Social, et par rapport aux résultats définis lors de l'élaboration du projet. Nous avons alors formulé quatre axes :

- axe 1 : **poursuivre et développer la collaboration active entre les administrateurs et les salariés afin de consolider le pilotage du CSC,**
- axe 2: **accentuer l'ouverture du CSC, en renforçant et développant le partenariat,**
- axe 3: **favoriser l'implication des habitants,**
- axe 4: **consolider les actions existantes.**

L'évaluation a mesuré, l'écart entre les résultats attendus lors de l'élaboration du projet, et les constats menés d'octobre 2015 à mars 2016.

2.1 Evaluation de l'axe 1 « POURSUIVRE ET DEVELOPPER LA COLLABORATION ACTIVE ENTRE LES ADMINISTRATEURS ET LES SALARIÉS AFIN DE CONSOLIDER LE PILOTAGE DU CSC »

« Bénévoles et salariés se sont accordés à donner l'orientation générale du projet à venir : l'orientation et le renforcement du lien social. Pour cela, l'équipe de salariés et les bénévoles agiront dans une démarche de co-construction autour de l'orientation choisie, ils devront partager une « vision mobilisatrice », et rendre les relations complémentaires et efficaces. Pour cela, il faudra mobiliser des compétences issues à la fois de « savoir faire professionnels » et de « contributions bénévoles » et ensemble continuer d'être au service du projet social ». (cf. Projet Social 2013-2016)

En poste de direction depuis janvier 2013, Elisabeth Lecoœur, avec le Conseil d'Administration, a consolidé le pilotage du CSC Centre Ville. La reconnaissance des compétences de chaque administrateur, la volonté d'une collaboration solide et choisie, et la confiance dans l'équipe de salariés, tout cela a permis à chacun, dans sa fonction, la prise en compte de son rôle dans le respect du Projet Social.

2.1.1 Implication des administrateurs dans l'Assemblée Générale

En tant qu'« instance souveraine de la démocratie associative », l'Assemblée Générale est traitée comme une opération de communication interne pour encourager la participation des membres. La préparation des Assemblées Générales mobilise donc les administrateurs qui doivent à la fois rendre des comptes à leurs adhérents et les motiver pour participer à la vie de l'association et à son évolution.

Depuis 2014, en tant que dirigeants associatifs, les administrateurs préparent et animent les Assemblées Générales de façon autonome. Avec l'aide des animateurs, ils présentent avec pédagogie le rapport d'activité annuel au public (organisation de témoignages d'usagers, d'habitants, réalisation de supports pédagogiques, document Power Point, diaporama...).

Le Trésorier de l'Association prépare le rapport financier avec la Directrice pour l'Assemblée Générale.

En 2015, les administrateurs ont invité Mr Armando Magallanes, de l'association AURORE, professionnel expérimenté dans le domaine du champ social et de la lutte contre la grande précarité. Celui-ci a animé généreusement un débat autour du « lien social » pour donner du sens à notre action et nourrir notre réflexion.

Les Assemblées Générales se terminent toujours par un temps convivial, où les habitants, administrateurs et salariés se retrouvent pour échanger autour d'un buffet froid entièrement préparé par les bénévoles de l'atelier Cuisine. L'Association Euterpe, du quartier centre ville, avait, en 2014 animé ce moment en musique.

2.1.2 Les commissions : organe intermédiaire entre les administrateurs et les salariés

Nous avons mis en place des commissions. Elles rassemblent des salariés, des administrateurs, et des bénévoles. Celles-ci proposent des projets au Conseil d'Administration qui statue et les valide dans l'intérêt du CSC Centre Ville.

La commission Evènement, en charge des animations, organise des temps festifs de fin d'année : choix des menus, tarifs des repas, animations adaptées aux familles, etc. Cette commission, coordonnée par la référente Famille, se plie aux contraintes de la réalisation : logistique, lieux, budget....

La commission Finances s'est attachée à réduire les charges de fonctionnement du CSC pour faire face à la diminution (-4%) de la subvention communale. La solution retenue a été de ne pas renouveler le contrat de la socio-esthéticienne du service Entr'aide. Cette décision a été difficile à prendre et a suscité beaucoup de discussions. La coiffeuse du service Entr'aide, formée à la pratique des soins esthétiques, assure depuis janvier 2016, les deux activités sur son mi-temps habituel.

Nous avons eu, administrateurs et directrice, au cours de ces quatre années, à faire face à des choix compliqués dans le domaine des Ressources Humaines : renouvellement du poste animateur Jeunesse, suppression du poste de la Socio-Esthéticienne ; aujourd'hui se pose la question du remplacement du poste Secrétaire/Accueil, en arrêt maladie depuis septembre 2015, et de notre agent d'entretien. En effet, les solutions actuelles de remplacement nécessitent beaucoup de temps et de réorganisation, puisqu'il nous faut nous adapter aux contraintes de ces personnels vacataires.

La diversité des compétences des administrateurs, la compréhension de leur rôle et de leur fonction, leur respect mutuel entre eux, tout cela leur a permis de faire des choix stratégiques dans l'intérêt du CSC Centre Ville et des salariés.

Enfin, le binôme Présidente/Directrice s'est affirmé soudé et a évolué dans une relation de confiance et de transparence. Pour gérer ensemble ces situations, elles ont manifesté leur accord pendant les CA, aux Assemblées Générales et même au quotidien dans la gestion des dossiers, signe de l'entente entre gouvernance et management.

Pour répondre à la demande des administrateurs et des salariés, nous souhaitons faire évoluer cette collaboration. Il nous faudra établir d'autres temps de rencontres plus réguliers afin que les rôles et les attributions de chacun soient mieux cadrés. Cela permettra aux salariés de se concentrer sur les priorités de leur engagement contractuel et les administrateurs auront tout le loisir de décider des orientations stratégiques. Nous devons également travailler sur des règles de gouvernance, pour améliorer l'efficacité du fonctionnement de l'Association.

2.2 Evaluation de l'axe 2 « ACCENTUER L'OUVERTURE DU CSC, en RENFORCANT ET DEVELOPPANT LE PARTENARIAT »

« Pour cela nous mettrons à profit les images fortes du CSC reconnues par les partenaires, et plus particulièrement celles de l'action sociale du service Entr'aide, de l'action culturelle du CSC et des actions collectives familles »

(cf. Projet Social 2013-2016)

Chacun des acteurs du CSC Centre Ville a pris conscience de l'importance du lien social sur le territoire. C'est apporter aux personnes une aide à la construction de l'Estime de soi et lutter contre l'isolement social.

2.2.1-Le service Entr'aide

Au CSC Centre Ville, l'action sociale du Service Entr'aide favorise l'insertion sociale et économique. Accessible aux personnes seules et aux familles disposant de faibles revenus, le service Entr'aide contribue par les services Coiffure et Esthétique, à améliorer et valoriser l'image de soi. En 2014, 50% de nos adhérents (734) a bénéficié de l'action de ce service. Brigitte Perrier, notre coiffeuse, nous a rapporté les propos des bénéficiaires : *« Je trouve de l'écoute, des conseils, c'est une vraie thérapie de venir vous voir »* ou encore *« C'est bon pour le moral, je peux discuter en toute confiance, ça tue la solitude »*.

Nous avons dû maintenir l'approche individuelle des personnes, et développer des actions collectives hors les murs. Pour cela, la coiffeuse et la socio-esthéticienne se sont rapprochées de plusieurs structures d'insertion professionnelle : l'Association Intermédiaire Niortaise - IPSO 2 -, le FJT La Roulière, l'association L'Escale. Elles ont mené de nombreuses actions collectives avec les partenaires du territoire: les CSC, le CHRS, le Cap Jeunes, le GEM ; les quartiers prioritaires de la Ville de Niort ont bénéficié de ces interventions (6 en 2013, 14 en 2014 et 15 en 2015). Elles sont également intervenues dans l'organisme Mosaïque Formation, pour un groupe mixte de 16 personnes âgées, de 18 à 25 ans.

Elles apportent des notions d'hygiène, de coiffure, de maquillage, de tenue vestimentaire, pour restaurer l'image de soi, ou se préparer à des entretiens professionnels.

Toujours dans la démarche d'ouverture vers de nouveaux publics, la coiffeuse a assuré une intervention dans la salle de spectacles L'Acclameur auprès de 38 adolescents, dans le cadre d'une semaine sur la santé organisée par les secteurs Jeunesse de tous les CSC.

Les tableaux ci-dessous rappellent la proportion des adhérents du service Entr'aide dans le CSC Centre Ville, et les fréquentations dans les différentes activités.

Nombre d'adhérents du Service Entr'aide

	Adhérents CSC	Adhérents Entr'aide		Entr'aide Public ZUS
2012	516	367	71%	52
2013	621	304	49%	51 (50 sur actions collectives)
2014	734	368	50%	54 (80 sur actions collectives)
2015	773	313	40%	70

Fréquentations individuelles du Service Entr'aide

	Esthétique	Coiffure	Couture	Randonnées	Spectacles	Cuisine	CV	Sorties	TOTAL
2011	259	712	622	155	103	73	15	25	1964
2012	271	720	621	124	95	89	20	18	2005
2013	301	714	717	188	205	95	15	8	2243
2014	291	735	647	80	185	60	5	22	2025
2015	264	628	710	152	108	168	7		1915

2.2.2-Les actions culturelles

Nous avons également maintenu nos actions culturelles Enfance de l'Art et l'Art au Centre. Le musée Bernard d'Agesci et le Centre d'Art Contemporain, nouveaux partenaires depuis 2015, nous ouvrent leurs portes, pour accueillir les familles lors des représentations de fin de stages pendant l'été. Cet accueil est d'autant plus important que ces lieux sont parfois méconnus de nos usagers.

Bilans quantitatifs de l' Enfance de l'Art et l'Art au Centre

ENFANCE DE L'ART	2012	2013	2014	2015
Stages	10 stages	12 stages	14 stages	13 stages
Enfants inscrits	65	99	71	75

ART AU CENTRE	Nombre de stages	Nombre d'inscriptions	« Bœufs musicaux »
9/07 au 10/08 2012	7 stages	38 inscriptions	1 tremplin + 8 bœufs musicaux Lieu : Jardins Pré Leroy
8/07 au 9/08 2013	6 stages	31 inscriptions	1 tremplin + 5 bœufs musicaux Lieu :Le P'tit Square
7/07 au 1/08 2014	11 stages	85 inscriptions dont 25 issues des autres CSC	1 tremplin + 4 bœufs musicaux Lieu : Le P'tit Square
6/07 au 31/07 2015	9 stages	43 inscriptions	Pas de bœufs musicaux/ 30/05 « les Jeunes ouvrent la Brèche » pour le lancement des activités d'été

2.3 Evaluation de l'axe 3 « FAVORISER L'IMPLICATION DES HABITANTS »

« Pour maintenir et développer cette forte implication il faudra :

-aller à la rencontre des habitants

-soutenir les habitants dans leurs initiatives et leur volonté de créer du lien

-permettre à chacun d'avoir la possibilité de s'investir dans le suivi des activités

-accompagner les parents dans leur réflexion autour de l'éducation

-impulser une dynamique de rencontre et d'échanges entre les associations »

(cf. Projet Social 2013-2016)

2.3.1-A la rencontre des habitants

C'est par le biais des manifestations organisées sur l'espace public au cours de ces quatre dernières années que nous sommes allés à la rencontre des habitants.

Nous avons investi de nouveaux lieux du territoire Centre Ville.

Sur la place du Donjon, le CSC a mis en place des animations médiévales « Games of Donjon », pour les enfants des accueils de loisirs et des familles niortaises.

En septembre 2014, pour la première fois, nous avons remplacé notre traditionnelle fête du quartier des Trois Coigneaux par une grande manifestation publique, « Le CSC Centre Ville ouvre la Brèche », dédiée au Jeu.

Dans le cadre du Très Grand Conseil Mondial des Clowns, nous avons accueilli un spectacle de la compagnie « Les Matapeste », pour l'inauguration de la place Jacques de Liniers, ce qui nous a permis de faire connaître cet événement à nos populations.

En 2015, pour lancer les activités d'été du CSC Centre Ville, nous avons organisé une autre manifestation place de la Brèche « C'est pas du vacarme ! ».

Enfin, en juillet 2014 et 2015, les animateurs Jeunesse et Famille se sont déplacés dans plusieurs quartiers du centre ville pour proposer aux habitants, un soir par semaine, une animation « jeux de société ».

Ces manifestations collectives et conviviales mobilisent tous les acteurs internes et externes au CSC. Par l'approche transversale des secteurs d'activités Enfance, Jeunesse, Famille et la mobilisation des partenaires locaux, nous avons suscité la participation effective des habitants du territoire.

Favoriser l'implication des habitants, c'est aussi, pour le CSC Centre Ville, leur réserver un accueil de qualité, dans un espace où ils peuvent s'exprimer, se parler et être entendus. C'est l'essence même d'un *équipement à vocation globale et plurigénérationnelle*.

Nous avons mis l'accent, au cours de l'évaluation intermédiaire réalisée en 2014, sur l'importance de la fonction accueil dans le CSC Centre Ville. Notre lieu d'implantation et l'accueil d'un public spécifique nous a contraint à un nouvel aménagement des lieux.

Nous avons pu améliorer la confidentialité de l'accueil et rendre la communication plus efficace. La secrétaire a été très investie dans cette évolution. Son absence aujourd'hui nous fait prendre conscience de la nécessité d'un suivi régulier de l'information et d'un accueil adapté.

Le public est d'abord accueilli par l'agent d'accueil, un lien entre le « dedans » et le « dehors ». La posture de l'agent d'accueil est essentielle dans la relation à la personne : écoute, souplesse, adaptation, disponibilité, discrétion, connaissance du tissu partenarial du territoire. Depuis octobre 2015, le remplacement de notre agent d'accueil est assuré par Mme Temmam (en activité dans le CSC Centre Ville de 1999 à 2011). Aujourd'hui cet agent accueil assure 28h de présence hebdomadaire au lieu des 35h nécessaires. De ce fait, nous fermons l'accueil au public le lundi après-midi, et après 17h30 certains salariés prennent en charge l'accueil.

2.3.2-Soutien aux habitants dans leurs initiatives

Les P.I.I.C (Projets et Initiatives d'Intérêt Collectif)

C'est dans une démarche solidaire, de respect des cultures différentes et d'un « mieux vivre ensemble » que les bénévoles des ateliers Cuisine (*5 personnes*), Couture (*4 personnes*) et Accompagnement Culturel (*10 personnes*) ont porté des Projets et Initiatives d'Intérêt Collectif (PIIC) devant la commission Développement de Projet de l'Ensemble Socioculturel Niortais et ont été soutenus financièrement.

L'un d'entre eux était axé sur la décoration d'une salle et la confection de repas pour des fêtes de début et fin d'année ; un autre était dédié à l'accompagnement culturel d'un groupe d'adhérents et s'est concrétisé par l'achat de 30 Pass Individuel Annuel permettant l'accès illimité aux expositions du Musée Bernard d'Agesci et du Donjon.

Ainsi, une vingtaine de personnes (familles d'origine étrangère, usagers du service Entraide) a pu découvrir les expositions du musée, ou se rendre à la Biennale des Arts Contemporains de Melle...

Des femmes d'origine étrangère du quartier des Trois Coigneaux s'impliquent dans les actions Cuisine ou Culture mais nous constatons qu'elles ont des difficultés à s'inscrire dans la régularité.

2.3.3-Investissement des bénévoles dans le suivi des activités

Le Centre Socioculturel Centre Ville regroupe plusieurs acteurs bénévoles reliés entre eux par leur parcours singulier, leur histoire familiale, professionnelle, militante, leurs connaissances et expériences. Le CSC offre aux bénévoles la responsabilité d'ateliers où ils s'engagent librement en fonction de leurs compétences, de leurs envies et de leur disponibilité. Ils s'impliquent dans le suivi des activités et transmettent ainsi leur savoir-faire.

Le trésorier de l'Association, comptable à la retraite, est également responsable de l'atelier Poterie adulte. La secrétaire de l'Association anime l'atelier Cuisine, trois autres administratrices sont responsables de l'atelier Couture et une dernière anime l'atelier Peinture sur soie. Nous avons également trois bénévoles qui agissent pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Enfin, toujours dans la volonté de créer du lien, le Club des Trois Coigneaux, organisé par trois bénévoles, accueille deux vendredis par mois les habitants du quartier avec des animations cuisine, couture, et jeux de société... Actuellement la participation reste encore très irrégulière.

Ces bénévoles responsables acceptent d'être présents régulièrement à tous les ateliers et assument la charge administrative de chaque action. Ils sont pleinement adhérents du projet de la structure ; ils contribuent dans les ateliers au développement de la mixité sociale, du lien intergénérationnel, et du lien social. Ils sont un moteur et un ressort pour la vitalité du CSC.

Toutefois, lors d'échanges informels ou sur des temps de bilans, ces bénévoles expriment leurs difficultés : la régulation des relations avec les usagers de l'atelier (propos agressifs, fréquentation irrégulière...), la gestion du rangement et le respect du matériel. Il est essentiel pour nous d'être attentifs à leurs remarques et de les accompagner pour instaurer des règles de vies afin d'assurer un meilleur fonctionnement.

Pourtant, dans les ateliers, il existe une certaine coopération; si l'un des responsables s'absente, il y a un autre bénévole pour prendre le relais. Malgré le départ de deux responsables de l'atelier Couture et Peinture sur soie, présentes dans le CSC depuis plus de 20 ans, l'activité a pu perdurer, grâce à d'autres bénévoles qui ont assuré la poursuite de ces activités.

Bénévoles et administrateurs participent donc à la concrétisation des valeurs fondamentales sur lesquelles se fondent la Charte des Centres Sociaux : respect de la dignité humaine, démocratie et solidarité.

2.3.4-Une dynamique de rencontres et d'échanges entre les associations

Le CSC héberge des associations artistiques : MIMESIS (peinture), Atelier du Trait (dessin), ARTSUP' ARTSPE' (modelage), Edad Mestiza (théâtre). Chaque association organise à sa façon la présentation du travail de l'année ; il serait souhaitable que nous puissions organiser un événement commun.

Certaines associations hébergées participent aux événements programmés par le CSC. En 2015, lors de la manifestation « Le CSC ouvre la Brèche », l'artiste responsable de l'association ARTSUP' ARTSPE' a fait une démonstration de modelage. De même trois adhérentes de l'association Mimesis ont exposé leurs œuvres, et cela a suscité des échanges avec les visiteurs. Ces deux associations ont tiré bénéfice de cette participation ; le nombre d'inscriptions a augmenté et il leur a fallu ouvrir un cours supplémentaire.

2.4 Evaluation de l'axe 4 « CONSOLIDER LES ACTIONS EXISTANTES »

- dans le cadre de l'accueil de loisirs enfance auprès des écoles, des familles et des habitants
- dans le cadre d' « Enfance de l'Art »
- dans le cadre de l'atelier poterie enfant
- dans le cadre de l'accueil de loisirs jeunesse
- dans le cadre de l' « Art au Centre »
- dans le cadre des actions collectives familles (cf. Projet Social 2013-2016)

2.4.1-Accueil de Loisirs Enfance 3/11 ans

Nous avons mesuré la réalisation des objectifs fixés dans le précédent projet (cf : annexe 1).

Dans le cadre de l'accueil de loisirs de la place Jacques de Liniers, nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert le mercredi après-midi et à la journée pendant les petites vacances scolaires. Il est dirigé par Grégori Doucet, assisté, selon la fréquentation par deux, trois ou quatre animateurs diplômés BAFA, en Contrat d'Engagement Educatif. Nous y accueillons régulièrement des stagiaires BAFA.

Depuis 2012, pour améliorer la qualité d'accueil des habitants du quartier, le CSC Centre Ville a contribué avec le Conseil de Quartier Centre Ville à la rénovation de la salle polyvalente (choix des peintures, aménagement de la cuisine) et à l'aménagement de son environnement (meilleure gestion des poubelles, réfection du sol défectueux, choix des matériaux à utiliser, marquage et emplacement des jeux au sol).

Aujourd'hui, nous constatons que la réhabilitation de cette place ne suffit pas à rendre cet espace convivial. Les logements sociaux collectifs appartenant à Habitat Sud Deux Sèvres n'ont bénéficié d'aucune rénovation; de plus, la proximité de la Gare SNCF favorise des passages réguliers observés par les animateurs d'une population peu « rassurante ».

Nous avons remarqué que la présence de l'accueil de loisirs, ainsi que celle du Groupe d'Entr'aide Mutuel (accueil des personnes en fragilité psychologique), dans ce quartier des Trois Coigneaux permet de juguler une forme de délinquance, favorise la mixité sociale et contribue à la construction d'une certaine « paix sociale ».

L'implication des parents est variable et se fait en fonction de leur disponibilité :

- dans des actions de courte durée et ponctuellement : accompagnement de sorties vélos, animations musicales par un parent musicien, ou accompagnement d'activités (réalisation d'objets en carton), animation d'un stand de perles à la fête de Noël, participation à des ateliers cuisine...

-dans des écrits pédagogiques : participation d'une administratrice à la rédaction du projet éducatif, avec le directeur de l'accueil de loisirs, l'animateur Jeunesse et la directrice du CSC.

-dans le fonctionnement du projet du Centre Socioculturel : en 2015, deux parents ont intégré le Conseil d'Administration ; pendant l'AG 2016, deux autres parents s'y sont ajoutés.

Des parents invoquent leur manque de disponibilité dû à leur investissement professionnel ; d'autres choisissent de s'investir dans une association de Parents d'Elèves ou dans les clubs sportifs de leurs enfants.

Certains parents, encouragés par l'ambiance conviviale régnant au CSC Centre Ville, considèrent que l'activité est menée par les animateurs « qui font cela très bien ».

La fréquentation du mercredi après-midi est caractérisée par une présence importante des enfants de moins de 6 ans (38 enfants présents de moins de 6 ans et 31 enfants de plus de 6 ans).

Cette forte fréquentation impose au directeur de l'accueil de loisirs de remanier son équipe tout en respectant le taux d'encadrement de la législation Jeunesse et Sport (+ ou - 6ans). Il a constitué volontairement des groupes multi-âges en mélangeant les tranches d'âges de 3 ans à 12 ans (déclaration DDCSPP ALSH 3/17ans). Ce fonctionnement est plutôt satisfaisant pour les enfants et les parents, et est moteur pour les plus petits. Cela favorise la coopération pendant les jeux, responsabilise les plus grands tout en leur conservant des temps propres (sorties, etc).

Les animateurs peuvent être référents de groupe d'âges différents et ainsi, connaître tous les enfants et leurs parents. Ils sont attentifs à mettre leurs compétences et leur expérience au service d'un accueil de qualité, en réponse aux attentes et préoccupations des familles.

Bilan quantitatif

Nombre d'enfants différents inscrits	2011	2012	2013	2014	2015
Eté juillet	59	55	105	100	86
Mercredi	70	77	83	71	69
Petites vacances scolaires	97	92	91	135	186

2.4.2-Enfance de l'Art

Depuis 13 ans, au mois de juillet, le CSC Centre Ville propose, aux enfants des familles niortaises, des stages encadrés par des artistes professionnels (*cf : annexe 2*).

Certains stages se déroulent au CSC avenue de Limoges, d'autres sur le site de l'accueil de loisirs. Pour favoriser la fréquentation, chaque enfant inscrit à Enfance de l'Art peut être inscrit à l'accueil de loisir pour une prise en charge à la journée. Nous appliquons toujours une politique tarifaire liée aux quotients familiaux. Cette organisation satisfait les parents, et nous accueillons jusqu'à une cinquantaine d'enfants par jour.

2.4.3-L'atelier Poterie Enfant

Jusqu'à la fin juin 2015, l'atelier Poterie se déroulait le vendredi soir de 17h30 à 19h. Depuis la rentrée 2015, l'intervenante, en accord avec les parents, a souhaité animé le cours le mardi soir aux mêmes heures.

Depuis janvier 2014, Marcelle Godefroid, sculptrice, a succédé à Claude Bouleau, lui-même en remplacement de Dominique Morin, pour 2H hebdomadaires. Depuis 2015, l'intervenante est devenue salariée en CDD de l'Ensemble Socioculturel Niortais.

Malgré ces changements successifs depuis 4 ans, l'atelier Poterie Enfant conserve un nombre d'inscriptions suffisant et régulier (entre 8 et 10 enfants âgés de 7 à 11 ans). Certains enfants inscrits ont découvert l'atelier Poterie par le biais d'Enfance de l'Art, où Marcelle Godefroid anime des stages.

Cet atelier se déroule en dehors des heures d'ouverture de l'accueil, il est donc difficile pour nous de rencontrer les parents. Pour être en conformité avec notre projet, nous envisageons de programmer quelques temps forts avec les parents (*cf : annexe 3*).

2.4.4-L'accueil de loisirs Jeunesse

Depuis 2008, le territoire d'intervention du CSC Centre Ville s'est agrandi jusqu'à la Boucle de la Sèvre. Pour développer les actions Jeunesse, à proximité du lycée Jean Macé et dans un environnement favorable (skate parc, piscine), la ville de Niort a mis à notre disposition un local dans les jardins du Pré Leroy. En accord avec la réglementation DDJS, nous avons déclaré un accueil Jeunes sans obligation d'inscription, de type informel.

En 2013, de nombreux changements, sur le plan matériel et sur le plan humain, ont modifié notre organisation de travail sur ce secteur. La fréquentation des adolescents a diminué régulièrement, principalement pendant les saisons hivernales. Par ailleurs les charges élevées de chauffage et la présence irrégulière de l'animateur responsable ont conduit le Conseil d'Administration à modifier le temps d'utilisation du local. En 2013 et 2014, ce local n'a été utilisé que d'avril à septembre (pour « L'Art au Centre »).

A partir de septembre 2013, nous avons déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, un accueil de loisirs unique, place Jacques de Liniers, pour les enfants et les adolescents âgés de 3 à 17 ans.

L'ALSH est donc divisé en trois accueils : « multi-âge » de 3 à 11 ans, « passerelle » pour les 11/13 ans et « jeune » de 13 à 17 ans. Ces derniers ne sont accueillis que sur inscription et dans le cadre d'activités planifiées (*cf : annexe 4*).

En 2015, nous avons mis fin au partenariat avec la ville de Niort pour le local du Pré Leroy.

Pour maintenir notre action Jeunesse, nous avons recruté un animateur sous contrat d'apprentissage (formation BPJEPS) pour une durée de deux ans. Ce dernier a proposé une ouverture pour les adolescents au CSC. Selon les informations recueillies par notre animateur, ce public fréquente en priorité les structures sportives ou privilégient les rencontres informelles. Des séances hebdomadaires de « jeux de société » ont été mises en place dans les collèges du centre-ville (Fontanes et Notre-Dame). Ces interventions ont lieu pendant la pause méridienne et ont permis de toucher une vingtaine de collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et la classe passerelle à Fontanes, et une quinzaine de collégiens à Notre-Dame (6^{ème} et 4^{ème}).

Une convention de mise à disposition a été mise en place avec ces structures.

A partir des vacances d'automne 2013, Aurélien Vasquez a organisé des stages de découverte et de pratiques d'activités culturelles ou sportives. Cette démarche est plus adaptée à leurs envies et convient mieux à cette population (*cf : annexe 5*).

Le contrat d'Aurélien Vasquez a pris fin le 30/08/2015. Notre volonté de maintenir le secteur Jeunesse nous a conduits, en accord avec les directives de l'ESN, à recruter Claire Parthenay déjà en poste dans un autre CSC. Aujourd'hui, elle poursuit les actions Jeunesse.

2.4.5-L'Art au Centre

L'Art au Centre est une action culturelle similaire à celle d'Enfance de l'Art et qui s'adresse à des jeunes de 12 à 17 ans. La subvention annuelle accordée par la CAF nous permet d'appliquer des tarifs à la semaine, peu élevés et en fonction des quotients familiaux.

Nous diversifions nos propositions de contenu de stages pour répondre aux demandes des jeunes, et favoriser une fréquentation mixte (*cf : annexe 6*).

Cette action touche une population étendue puisqu'en 2014, sur 60 jeunes inscrits, 13 jeunes venaient des communes aux alentours : St Hilaire la Pallud, Frontenay, Coulon, Villiers, St Rémy, la Crèche...

La communication a été améliorée afin d'étendre notre champ d'action au-delà de la ville de Niort. Des plaquettes d'information plus attractives ont été distribuées dans les collèges et les lycées, le C.I.J de Niort ; la communication est aussi relayée par la presse et les radios locales (NRJ, D4B...)

2.4.6-Les actions collectives Famille

Le Projet d'Animation Collective Famille fait maintenant partie intégrante du Projet Social. L'évaluation des actions collectives Famille nous a permis de vérifier la cohérence avec les objectifs fixés lors du dernier Projet Social :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire*
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales*
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social*
- faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire (cf. Projet Social 2013-2016).*

Les missions et le rôle de la référente Famille

Lors du dernier contrat de projet, nous avons enregistré la prise de fonction de l'animatrice référent Famille, Nadège Ménard (titulaire du diplôme d'état de Conseillère en Economie Sociale et Familiale). Employée à mi-temps en 2012, elle est à présent à temps complet depuis 2013. Elle coordonne les actions collectives Famille et développe l'accompagnement à la parentalité.

Ses missions sont :

- Coordonner les actions transversales du Centre Socioculturel
- Rechercher des financements pour les projets à mettre en œuvre ou à développer
- Créer les conditions favorables pour accueillir les familles
- Développer le lien social et l'implication des habitants dans le développement et l'animation des différents groupes et activités du Centre Socioculturel
- Assurer la sécurité nécessaire en ayant connaissance des fragilités des familles
- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et solidarités inter-familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité
- Mettre en œuvre et suivre le Projet d'Animation Collective Famille
- Accompagner les familles dans les projets collectifs
- Développer le réseau partenarial

Elle a maintenu la fréquentation des familles déjà présentes dans les activités et a accueilli de nouvelles familles. Par ses qualités d'écoute, et de médiation, elle a su installer un climat de confiance favorisant ainsi la création de lien, les échanges et repérant les besoins (sorties d'été).

Elle encourage la dynamique de groupe par une démarche participative dans les projets de l'association (commission Evénements). Elle aide à l'émergence d'initiatives (nouvel Atelier de parents d'adolescents). Elle a un rôle de veille sur les dispositifs existants.

Elle a participé, au cours de l'exercice de ses fonctions:

- au groupe de travail sur la parentalité animé par Jeanne Fonsin, Conseillère Conjugale et Familiale du Conseil Départemental,
- aux rencontres spécifiques des référentes Famille animées par le Délégué de la Fédération des Centres Sociaux,
- à la formation d'adaptation au poste de référent familles organisée par l'URECSO (7 jours)
- à la formation sur la communication bienveillante organisée par la Communauté d'Agglomération Niortaise (3 jours)
- à la formation sur la communication bienveillante dans le cadre des REAAP (7 rencontres)
- à la formation sur le développement du jeune enfant organisée par l'Ensemble Socioculturel Niortais

Ces formations aident à garder une distance nécessaire et un positionnement professionnel plus juste.

Dès novembre 2015, la référente Famille a entamé une démarche d'évaluation à partir des bilans annuels, pour chaque action du secteur Famille : l'accueil parents-bébés, les ateliers de parents, le CLAS, les conférences/débat, le café des Parents, les vacances familiales, les sorties d'été.

Comme le travail autour de la parentalité s'inscrit dans une démarche partenariale avec la CAF, l'Education Nationale, les partenaires associatifs et le Conseil Départemental, des réunions entre les professionnels ont donc été organisées.

Nadège Ménard a rencontré les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, partenaires du Relais Médicosocial de proximité avec lesquels elle est en lien régulier pour évoquer le suivi des familles. Le premier bilan du 9 /12/2015 a réuni deux assistantes sociales Claudine Roul, Karine Ploquin et une Puéricultrice Isabelle Perrigouard. La troisième assistante sociale Marie Charpentier a été rencontrée le 5/01/2016.

Elle a été soutenue dans son évaluation par Bérangère Lamasset, éducatrice de jeunes enfants, intervenante régulière des accueils parents-enfants (1 fois par mois), et animatrice du nouvel Atelier de Parents d'Adolescents.

Enfin, les familles ont été consultées sur leurs envies, leurs projets, et les améliorations à apporter aux activités existantes.

Depuis le début février, Nadège Ménard est en congé maternité jusqu'à fin juin 2016 ; elle a été remplacée par Clémence Noël sur le temps des activités CLAS, les accueils Parents-Bébés et le café des Parents.

Evaluation des actions collectives Famille (cf : annexe 7)

➤ Les accueils Parents/Bébés, encadrés par la référente Famille, consistent à proposer un temps de rencontre deux fois par semaine. Sont organisés d'une part des activités pour créer une dynamique de groupe, d'autre part des temps d'échange en présence de Bérangère Lamasset pour apporter des réponses aux préoccupations des parents.

Les accueils Parents-Bébés se déroulent à l'accueil de loisirs du quartier des Trois Coigneaux et à la maternelle Jean Macé (quartier Boucle de la Sèvre) ; nous y recevons les familles de ces quartiers. C'est un espace de socialisation de l'enfant, notamment grâce à nos actions d'intégration dans la classe maternelle de l'école Jean Macé. C'est aussi un espace de neutralité, où la référente Famille tient un rôle de médiatrice. Par exemple, dans le cas délicat de parents démunis face à un enfant hyperactif, Nadège Ménard et Bérangère Lamasset ont aidé les parents à trouver des solutions et les ont orientés vers la psychologue de « La Maison Verte ».

Nous accueillons aussi des familles étrangères isolées et nous proposons des activités d'éveil et de motricité avec une intervention d'une éducatrice formée à l'Ecole Montessori.

La confiance entre les professionnels et les familles a permis d'aborder différents thèmes liés à la parentalité :

- la perte des repères éducatifs
- être dans la limite sans être dans la sanction
- l'agressivité de l'enfant
- le manque de communication parent/enfant
- les troubles du langage
- l'apprentissage de la propreté
- la séparation

Par une écoute bienveillante, elles facilitent l'expression des parents ; elles apportent des outils, des conseils qui permettent d'améliorer et de renforcer le lien parent/enfant (par exemple, jouer avec son enfant).

Toutes ces thématiques sont traitées au cours des échanges, des jeux partagés et des animations collectives.

C'est pour cela que nous qualifions ces accueils de « lieux de prévention ».

➤ C'est à partir des philosophies humaniste et positive que « L'Atelier des Parents » a conçu des ouvrages pédagogiques sur lesquels nous nous appuyons pour organiser nos ateliers. Il s'agit d'aider concrètement les parents à accompagner les enfants au quotidien, dans la bienveillance en posant un cadre nécessaire et sécurisant. Dans ces ateliers, nous contribuons, au « soutien à la parentalité positive » selon les préconisations du Conseil de l'Europe.

Nous avons développé notre communication par :

- un mailing adressé à toutes les familles du CSC Centre Ville
- le site internet du CSC
- le site internet du PIF de la CAF
- la diffusion de plaquettes informatives dans les relais médico-sociaux, dans les CSC, dans les écoles du territoire
- des articles dans la presse locale.

C'est pourtant « le bouche à oreille » entre parents qui a contribué fortement au succès de cette action.

Depuis les premiers ateliers, 151 parents ont participé à ces groupes d'échanges. Ils viennent de tous les quartiers de Niort, et au delà. Notre référente Famille a accompagné l'animatrice Famille du CSC de Melle dans la mise en place d'Atelier de Parents.

C'est elle qui organise les réunions, le calendrier des rencontres, et fournit le matériel d'animation. Les groupes de 7 à 10 personnes sont constitués de parents d'enfants âgés de 2 à 5 ans, et sont confrontés à des questions éducatives. Ces ateliers mensuels sont animés par des parents volontaires ; le groupe s'autorégule et est autonome dans ce cadre.

Les réunions de bilan et les témoignages des parents font état :

- d'une diminution des conflits parents/enfants
- d'une prise de conscience des repères éducatifs nécessaires
- de la reconnaissance de l'impact des sentiments dans une situation de crise, et l'importance de la mise à distance pour améliorer les relations
- de la découverte de ses propres capacités éducatives
- de l'importance de trouver un accord dans le couple

A l'ouverture de ces ateliers, nous ne touchions que des mères ; depuis 2014, nous sommes passés de 2 couples pour 22 personnes présentes et en 2015, 5 couples pour 40 participants.

Depuis 2014, le CSC Centre Ville a entrepris de développer un Atelier de parents d'adolescents. Bérangère Lamasset et la référente Famille ont utilisé la trousse d'animation de l'Atelier n°1 pour l'adapter à ce nouvel atelier. Un groupe de parents d'adolescents l'a expérimenté. Ce nouvel atelier est encadré et animé, depuis 2015, par l'éducatrice de jeunes enfants. Les problématiques posées sont plus compliquées, et nous avons trop peu de recul pour en analyser les résultats.

Nous avons évoqué lors du dernier Projet Social l'éventualité d'un groupe de parents qui s'autonomiserait jusqu'à devenir une association. Ce projet ne s'est pas concrétisé car les parents ne semblent pas encore prêts à s'approprier cette démarche, mais plutôt en demande d'aide dans l'éducation de leurs enfants.

➤ Nous évaluons le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité par rapport aux trois axes fondamentaux préconisés par la CAF : « *L'organisation de l'aide aux devoirs a pour enjeux de proposer un cadre propice au travail et d'aider l'enfant ou le jeune à se construire un savoir-faire...*

Le CLAS s'organise en fonction d'un projet global d'accès à la culture, aux moyens d'expression et de réflexion : montage de projets culturels (ateliers d'expression artistiques...), scientifiques ou sportifs.

L'accompagnement des parents : l'adhésion des enfants et de leurs familles aux actions conduites est indispensable pour favoriser leur participation tout au long de l'année. Il est notamment indispensable pour cela d'encourager systématiquement les familles à se mettre et/ou de rester en lien avec l'équipe enseignante et de la vie scolaire de l'enfant » (extrait de la note d'informations 2015/2016 relative aux textes de référence de la Charte du CLAS).

Depuis la rentrée scolaire 2012, la référente Famille anime deux fois par semaine le CLAS pour des enfants du groupe scolaire primaire Jean Macé, pour créer du lien entre les parents et l'école ; le mardi est consacré à l'aide aux devoirs et le jeudi aux activités d'éveil. Les enfants concernés par le CLAS constituent un groupe de 7 à 9 enfants, du CP au CM2.

Les activités proposées nous permettent de mettre en place des règles (hygiène, vie) et d'acquérir la notion de respect (autrui, matériel, environnement ...). Ce sont des animations originales et attractives tels que le cirque, le théâtre, les arts plastiques, les jeux de société, le jardinage, la cuisine, et l'illustration ; elles permettent de les éveiller à de nouvelles pratiques de loisirs.

Cette action est soutenue par les accompagnateurs bénévoles recrutés par la référente Famille. Ils encadrent avec elle les séances. Grâce à leur présence régulière, leur mobilisation, leur implication, ils permettent une organisation plus fluide qui garantit de meilleurs apprentissages.

Malgré l'éloignement du site du CLAS, ces bénévoles ont pris le chemin du CSC Centre Ville pour participer aux Assemblées Générales et aux différentes manifestations.

Beaucoup d'enfants sont d'origine étrangère : Tchétchénie, Portugal, Guyane, Congo, Macédoine... Dans la relation avec leurs parents, la barrière de la langue demeure un obstacle. Pour atténuer cette difficulté et améliorer la communication, la référente Famille a rencontré régulièrement certains d'entre eux en présence des enfants. La mise en place d'ateliers « cuisines du monde » a été un support idéal pour partager des repas et apprendre à vivre ensemble. Nadège Ménard a aussi permis à quatre familles, d'assister à un spectacle visuel au Moulin du Roc. Elle a aussi soutenu l'une des familles étrangères dans ses démarches administratives de demande d'asile.

C'est en établissant cette relation de confiance que les parents peuvent s'investir un peu plus dans la scolarité de leurs enfants.

Bien que convaincus de l'utilité du CLAS, les enseignants sont accaparés par leur charge de travail quotidien, et disposent de peu de temps à accorder à la référente Famille. Toutefois, ils sont présents dans les manifestations organisées par le CLAS, et rencontrent à cette occasion plus facilement les parents. La présence de la référente Famille dans l'enceinte de l'école lui permet d'avoir une relation permanente avec les enseignants et favorise le lien entre les parents et les enseignants.

Jusqu'en juin 2015, le CLAS avait lieu dans un local préfabriqué. A la rentrée 2015, la Commission de Sécurité a fermé ce local pour des raisons de normes de sécurité. Le directeur de l'Ecole Elémentaire a mis à notre disposition la salle informatique, qui s'avère peu pratique (équipée d'ordinateurs) et peu conviviale. De plus le maintien de l'action dans l'enceinte de l'école engendre pour les familles une confusion avec les actions de l'Education Nationale.

Notre action dans le CLAS a été reconnue par nos partenaires, la CAF et l'Education Nationale, et en 2015, nous avons été sollicités pour participer au film de promotion nationale « Apprendre à apprendre ».

➤ Depuis plusieurs années nous travaillons en concertation avec les enseignants, les associations de Parents d'élèves et d'autres parents du territoire pour résoudre des problèmes liés à la parentalité. En 2013 et 2014, des soirées « conférences/débat » ont été organisées sur « Les Violences entre enfants » et « La motivation de l'enfant à l'école ». La question de la violence à l'école est devenue très préoccupante, et les écoles doivent gérer des situations particulièrement difficiles. Cela amène certains parents à inscrire leurs enfants ailleurs, tant cette question est devenue sensible.

Pour ranimer le dialogue entre parents et adolescents, les animateurs Jeunesse et Famille ont organisé un « Dîner-quizz » sur le thème de l'adolescence.

A partir des questions des parents et des adolescents recueillis, un échange a été réalisé avec plusieurs intervenants (AGORA, CIJ, Planning Familial, IREPS).

➤ A sa prise de fonction en 2013, Nadège Ménard s'est adressée à l'école Paul Bert pour rencontrer les familles du quartier. Madame Gila, la directrice a exprimé dès cette première rencontre ses difficultés relationnelles avec certains parents et leur manque d'implication dans la vie de l'école. Les enseignants et Nadège Ménard ont décidé d'aménager un temps de rencontre régulier au sein de l'école. Les parents peuvent y retrouver la référente Famille et des intervenants : éducateur spécialisé, professionnels de la santé, psychologue scolaire, coiffeuse du Service Entr'aide ... Malgré une faible fréquentation, ce « Café des parents » a permis à certaines familles d'investir l'école de façon positive et d'avoir des réponses à des questions d'éducation.

Pour les enseignants, c'est une expérience plutôt positive puisqu'ils constatent une amélioration des relations avec ces parents.

➤ L'aide au départ en vacances familiales permet l'accès aux loisirs. La référente Famille prend en charge de plus en plus de familles adressées par les travailleurs sociaux. Elle les encourage à s'impliquer dans une démarche de projet, leur permet d'obtenir des chèques vacances attribués par Vacances Ouvertes. Les familles ne disposant pas de moyen de locomotion sont accompagnées en minibus sur leur lieu de vacances par la référente Famille ou par un bénévole du CSC Centre Ville.

Dans la plupart des cas, les familles accompagnées depuis deux ou trois ans acquièrent une véritable autonomie.

➤ Les « sorties familiales » sont un moyen de renforcer les liens sociaux et les solidarités familiales, particulièrement pour les familles qui ne partent pas en vacances. Organisées en juillet, ces sorties répondent à la demande des familles du quartier ; cela touche principalement celles qui participent aux accueils parents/enfants, où celles qui souhaitent rompre leur isolement. Deux administratrices du CSC ont accompagné des familles, permettant ainsi l'utilisation d'un véhicule supplémentaire et la participation d'un nombre plus élevé de familles.

➤ En adéquation avec le Projet Social du CSC, la référente Famille pilote la commission Evénements. Cela mobilise les familles, usagers, bénévoles, administrateurs, ainsi que l'équipe de salariés. Avec les bénévoles, elle organise les événements festifs qui sont traditionnellement les fêtes de fin d'année, les fêtes de quartier, le lancement des activités d'été ... Ces actions permettent à chacun de trouver sa place, d'œuvrer pour l'intérêt collectif et renforce la transversalité de nos actions.

Conclusion

Cette évaluation nous a permis de mesurer les évolutions depuis quatre ans.

L'accueil parents/bébés touche de plus en plus de familles et l'intervention de Bérangère Lamasset apporte un soutien à la parentalité ; elle agit pour la prévention et permet aux parents et aux enfants d'évoluer plus sereinement dans le lien familial.

Les activités de l'ALSH entretiennent le lien intergénérationnel et continue de rassembler les enfants et leurs aînés. Le recrutement de Claire Parthenay a permis plus de souplesse dans l'organisation des activités et l'ouverture à une nouvelle population jeune.

Notre investissement dans le CLAS avec l'école Jean Macé soutient particulièrement les enfants d'origine étrangère. Notre travail a trouvé une reconnaissance auprès de la CAF dans le film « Apprendre à apprendre » et les familles s'ouvrent peu à peu aux actions collectives du CSC.

Les nouveaux partenariats avec le collège Fontanes, le Musée Bernard d'Agesci, le Centre d'Art Contemporain permettent de toucher davantage d'adolescents notamment pendant l'été, même si c'est un public difficile à fidéliser. Les ateliers de loisirs qui continuent à bien fonctionner doivent maintenant s'ouvrir à d'autres populations.

L'animatrice du Service Entr'aide Brigitte Perrier s'est investie dans les autres activités rassemblant parents, jeunes et enfants. Elle participe à la prévention nécessaire pour notre population, elle contribue à l'estime de soi des personnes en situation de précarité. Il est donc indispensable d'assurer la continuité de son travail.

L'accompagnement à la parentalité a permis de toucher des jeunes parents en questionnement, des familles nouvellement arrivées, des parents en difficulté avec leurs adolescents. Nous sommes donc aujourd'hui repérés par les parents qui cherchent des lieux d'échange et qui souhaitent interpeller un professionnel, ou partager des expériences.

Les administrateurs et les bénévoles se sont pleinement appropriés leur rôle et participent au fonctionnement de l'institution.

Les missions du CSC sont parfaitement illustrées par cet exemple d'une réfugiée politique d'origine syrienne arrivée en 2014. Son mari, elle et leurs trois enfants ne disposaient d'aucun revenu. L'aîné (13 ans) est scolarisé au collège Fontanes et fréquente l'ALSH adolescent ; le second (7 ans) est scolarisé à l'Ecole Paul Bert et inscrit à l'ALSH ; pour le plus jeune enfant, Bérangère Lamasset a proposé des massages afin d'entrer en relation avec la famille. La jeune femme l'a remerciée en lui offrant des plats cuisinés syriens. L'échange s'est poursuivi par la découverte de l'accueil parents-bébés. Cette famille est donc bien intégrée dans notre quartier.

Le déménagement annoncé du CSC ouvrira de nouvelles perspectives et nous permettra d'élargir notre champ d'action.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Préambule

Dans le diagnostic du précédent projet, nous avons mis l'accent sur les forces et les faiblesses du territoire d'implantation du CSC Centre Ville. Pour développer notre action, nous nous sommes appuyés sur ses ressources, notamment ses multiples structures d'accueil : établissements scolaires, complexes sportifs, associations, partenaires institutionnels, sociaux, culturels. Nous nous sommes adaptés à sa configuration particulière. En effet celui-ci est traversé par deux grandes artères, l'avenue de Limoges et la rue de la Gare, et est caractérisé par un maillage de plusieurs petits quartiers : Centre, Gare et Hôpital. De plus ce territoire, traversé par la Sèvre Niortaise, est très vaste et s'étend jusqu'au quartier de la Boucle de la Sèvre.

La mixité sociale existe, certes, mais il y a peu de cohésion entre les populations dans l'ensemble du territoire. Ainsi, les quartiers Centre et Gare sont peu fréquentés par les habitants de la Boucle de la Sèvre.

Notre structure dans le quartier des Trois Coigneaux a permis d'ouvrir des espaces de proximité où nous avons consolidé le lien social avec les habitants.

Le CSC Centre Ville agit sur ce territoire depuis les années 1970. Il est hébergé dans une ancienne maison bourgeoise, d'une superficie de plus de 500m². Son intérieur est convivial et chaleureux, et a de grandes pièces permettant d'accueillir les différentes activités. Ce bâtiment de deux étages ne dispose pas d'ascenseur. Le coût élevé des travaux pour mettre aux normes ce bâtiment, notamment en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, a décidé le propriétaire –la ville de Niort- à déplacer le CSC dans les anciens locaux d «Hébergement de Jour pour les Sans Domicile Fixe ». Ce dernier est situé place du Port, dans le quartier Boucle de la Sèvre. Le déménagement prévu pour l'année 2016, a été reporté en 2017. Cela nous permettra de développer de nouveaux liens dans les quartiers.

Aujourd'hui, nous posons un nouveau diagnostic de notre territoire afin de faire émerger les différentes problématiques existantes. Nous avons collecté des informations auprès de nos partenaires. Les salariés ont eu plusieurs entretiens avec des personnes ressources, et des documents statistiques ont été fournis par la CAF. Ces éléments nous ont permis de constater des évolutions dans l'environnement du CSC et dans les caractéristiques sociales de la population. L'évaluation du précédent projet et les données recueillies constituent la base de notre nouveau Projet Social.

3.1 UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Pour élaborer ce diagnostic, il a fallu effectuer un certain nombre de démarches :

➤ un premier rendez-vous -le 16/02/2016- avec Mme Catherine Granet, chef de bureau du service Action Sociale- a permis à la directrice, d'obtenir les données du rapport d'activité 2014, concernant les interventions des travailleurs sociaux sur les zones de Niort Nord et Niort Sud, les interventions des T.I.S.F (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) au titre de la Prévention, les demandes d'aides éducatives à domicile (AED) ou aides aux jeunes majeurs, et une typographie des personnes rencontrées par les travailleurs sociaux. Les données chiffrées que nous avons obtenues correspondent à ces zones, sans données précises concernant le Centre Ville et donc difficilement exploitables.

Les échanges ont davantage porté sur les perspectives d'actions en direction des familles monoparentales ou en difficultés éducatives, présentes sur le territoire.

➤ deux rencontres, les 10/02/2016 et 15/03/2016, entre Mme Marie-Christine Gousseau- chargée de mission à l'Observatoire des Solidarités du CCAS et de la CAN- et la directrice du CSC Centre Ville- ont permis de mieux cibler les données et statistiques utiles à la réalisation du diagnostic.

➤ deux réunions les 21/03/2016, et 27/06/2016, avec nos partenaires, ont permis de recueillir les données dont chacun disposait, concernant la population du territoire.

Etaient présents :

-CCAS : Mme Marie-Christine Gousseau- Chargée de Mission à l'Observatoire des Solidarités du CCAS-Mme Elisabeth Baudin- Référent RSA et Mr Fabien Martinière- Référent RSA

-CAF : Mme Annie Chauvin- Conseillère Technique Logement et Mme Noémie Meunier- Travailleur Social

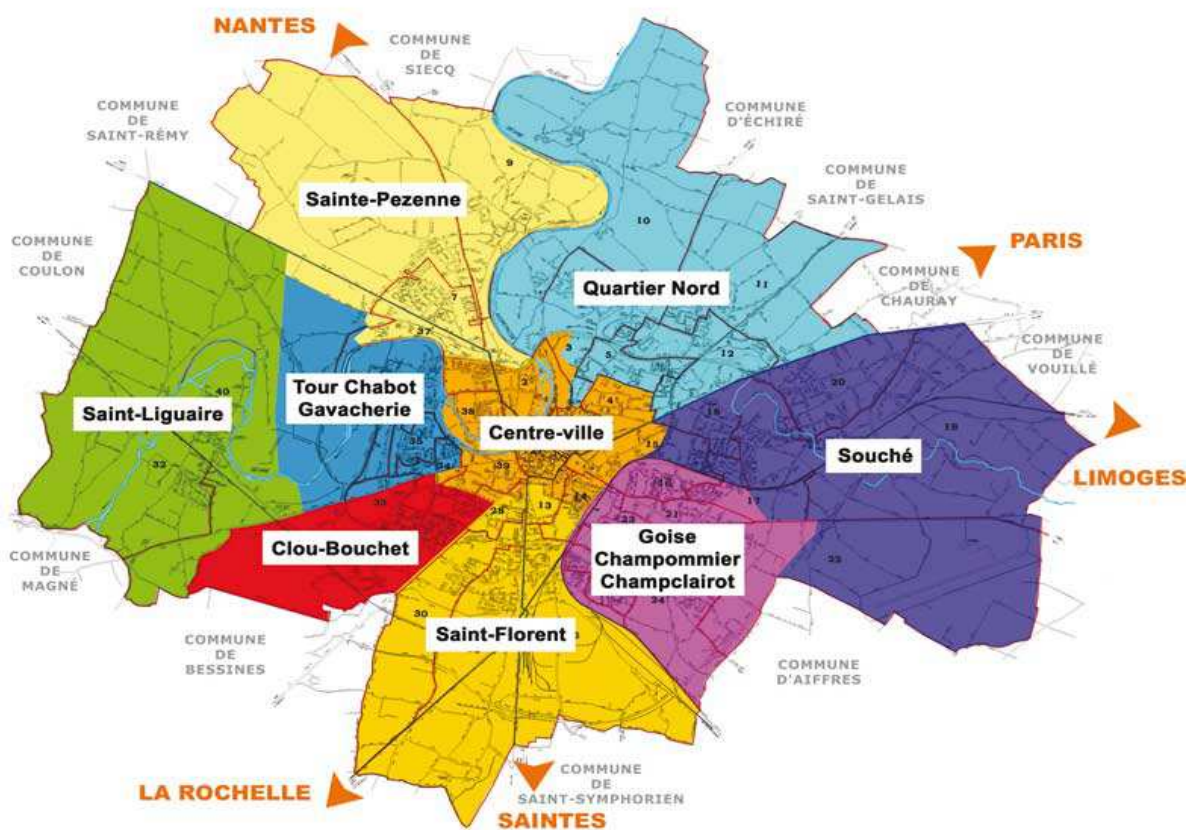
-CONSEIL DEPARTEMENTAL : Mme Claudine Roul- Assistante Sociale et Mme Marie Charpentier- Assistante Sociale

-CSC CENTRE VILLE : Mme Bérangère Lamasset- Habitante du quartier Centre Ville, Mme Liliane Baraton- et Mme Hellé Barthel- Administratrices du CSC Centre Ville

Et les salariés : Clémence Noël- Grégori Doucet -Claire Parthenay- Brigitte Perrier- des secteurs Enfance, Jeunesse et Entr'aide.

➤ deux rendez-vous avec les directeurs des écoles primaires du territoire et la directrice du CSC : l'une, le 10 juin avec Mme Stéphanie Gila de l'école primaire Paul Bert, et l'autre le 4 juillet avec Mr Jean Marc Pentecouteau de l'école primaire Jean Macé, ont permis de mieux connaître les familles du quartier.

3.2 LE TERRITOIRE CENTRE VILLE DANS LA VILLE DE NIORT



La Ville de Niort est constituée de 9 quartiers, et le centre ville est délimité par les quartiers suivants :

- à l'ouest : Sainte-Pezenne, Saint-Liguaire, Noron (Parc des Expositions et IUT-Technopôle), Tour-Chabot, Gavacherie et le quartier de l'ancien port, les quais Métayer longeant la Vieille Sèvre,
- à l'est : Souché, Champommiers, Champclairot, Goise,
- au nord : Les Brizeaux, Cholette, Espaces Mendès-France I et II,
- au sud : Clou-Bouchet et Saint-Florent.

Composition du territoire du CSC Centre Ville

Le territoire du CSC Centre Ville est à l'identique de celui de 2012 :

L'IRIS 101 (Centre)

L'IRIS 102 (Gare), site du CSC et de la cité des Trois Coigneaux

L'IRIS 103 (Hôpital) est partagé avec le Centre Socioculturel Les Chemins Blancs.

L'IRIS 303 (Boucle de la Sèvre) où est implanté le Groupe Scolaire Jean Macé.

3.3 L'HABITAT

3.3.1-Peu de nouvelles constructions sur le territoire

En terme de nouvelles constructions, nous relevons très peu de changements sur le territoire du CSC Centre Ville avec seulement 1% d'augmentation du nombre de logements ; le nombre total de logements individuels et collectifs est passé en 2008 de 6625 à 6740 en 2012. Le quartier de la Boucle de la Sèvre, très pavillonnaire, n'a pas subi de changement.

3.3.2-Rénovation des logements anciens en Centre Ville

Le taux de vacance des logements est parmi les plus importants de la ville : 13%, pour 8% de moyenne niortaise (*source : Observatoire des Solidarités- 02/2015*).

L'Opération d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) menée par la Ville de Niort, de 2007 à 2012, a permis de lutter contre la vacance des logements et l'habitat indigne. Cent soixante dix neuf logements ont été rénovés dans le centre historique ; dix neuf d'entre eux appartenaient à leurs occupants ; les cent soixante autres appartenant à des propriétaires bailleurs ont trouvé preneurs.

Depuis, une seconde OPAH RU a été lancée pour la période 2013 - 2017. Elle met l'accent sur la lutte contre la précarité énergétique et la vacance. L'objectif est de traiter 266 logements de propriétaires occupants et 180 logements locatifs. Parallèlement, la ville de Niort et l'Etat peuvent, par le biais d'une Déclaration d'Utilité Publique de Restauration Immobilière, obliger certains propriétaires à réhabiliter leurs biens en cas d'abandon et les exproprier si aucun travaux ne sont réalisés. Vingt et un immeubles sont actuellement concernés par l'Opération de Restauration Immobilière engagée en 2011, dans lesquels 53 logements ont été réhabilités. Huit autres immeubles, dont le potentiel résidentiel est estimé à 20-25 logements, aujourd'hui tous vacants, devraient faire l'objet d'une autre Opération de Restauration Immobilière. Cette réhabilitation a permis aussi de réinvestir les étages des surfaces commerciales situées en rez-de-chaussée, à des fins d'habitations.

3.3.3-Les logements du Centre Ville

C'est dans ce quartier que le pourcentage de petits logements est le plus élevé, soit 27%, avec une surface inférieure à 40m².

Les données sociodémographiques de la CAF, nous indiquent que les personnes seules constituent 69 % de la population du Centre Ville, alors qu'elles ne représentent que 50% dans le reste de Niort.

Les vieux immeubles ont donc été reconfigurés pour convenir à cette population.



3.4 LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

3.4.1-Nombre d'habitants à l'échelle de la ville de Niort

Population niortaise	Population 1999	Population 2006	Population 2012
Total	57 012	58 066	57 607

Entre 2006 et 2012, Niort a perdu 459 habitants tout comme les grandes communes du Poitou-Charentes: la Rochelle (moins 2500 habitants), Poitiers (moins 870 habitants), et Rochefort (moins 1117 habitants), dont la principale raison est « l'étalement urbain » qui semble avoir cours dans certaines régions(*cf :article Nouvelle République 2/01/2014*).

Globalement la population niortaise peut se prévaloir d'une certaine stabilité.

3.4.2-Nombre d'habitants à l'échelle du territoire du CSC Centre Ville

Population du territoire	Population 1999	Population 2006	Population 2012 (INSEE)
Centre	2512	2818	2 657
Gare	2412	2728	2 606
Hôpital (1/2)	862	780	867
Boucle de la Sèvre	3401	3675	3 449
Total	9 187	10 001	9 579

Source INSEE 2012

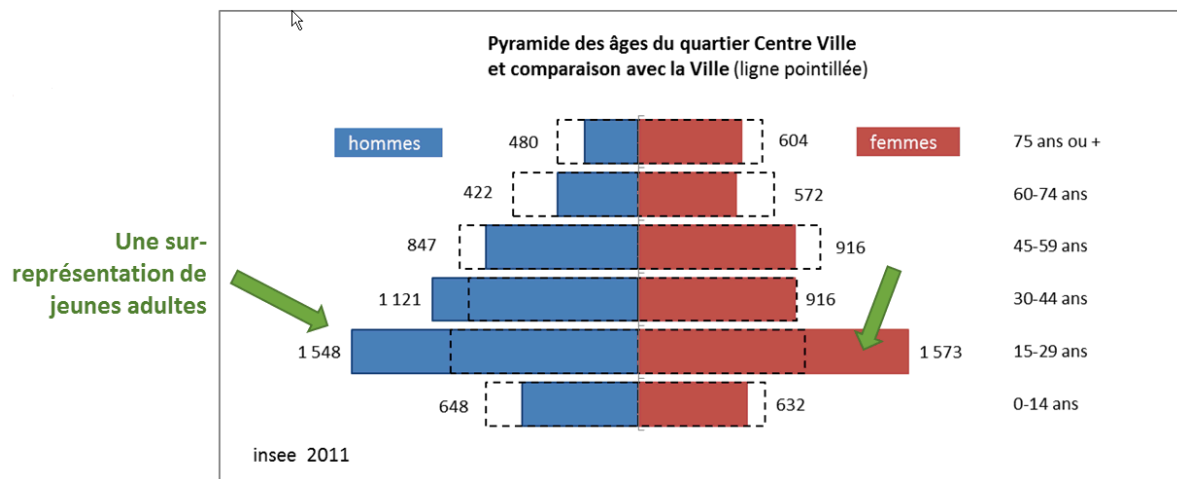
3.4.3-Une démographie en légère diminution dans le territoire Centre Ville

L'évolution de la population du territoire Centre Ville suit l'évolution de la population niortaise.

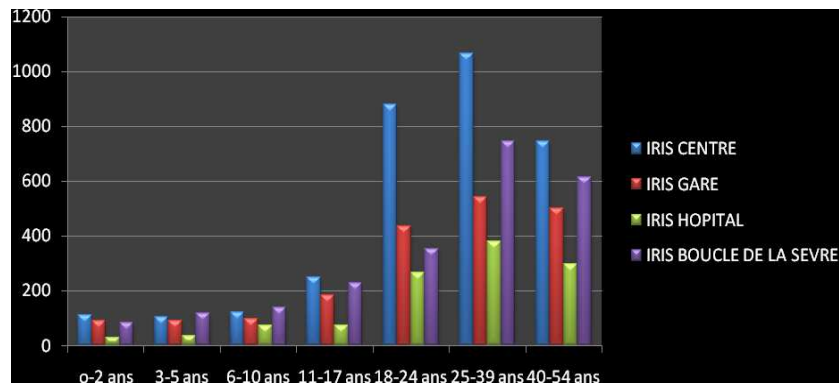
Sur les douze dernières années, le territoire du CSC Centre Ville a d'abord gagné 14 habitants, puis à partir de 2006 en a perdu 392 habitants.

Notre population semble donc diminuer, mais l'arrivée de familles étrangères a sans doute fait évoluer ces chiffres.

3.4.4-La répartition des âges de la population du territoire du CSC Centre Ville



Source : CCAS 2016



Source : INSEE 2012

La lecture de ces deux graphiques nous permet de noter une forte présence de jeunes adultes (20/39 ans) sur notre territoire.

Nous avons déjà relevé cette caractéristique en 2012 sur les IRIS Centre et Boucle de la Sèvre. Aujourd'hui cette tranche d'âge est particulièrement présente sur le quartier Centre Ville.

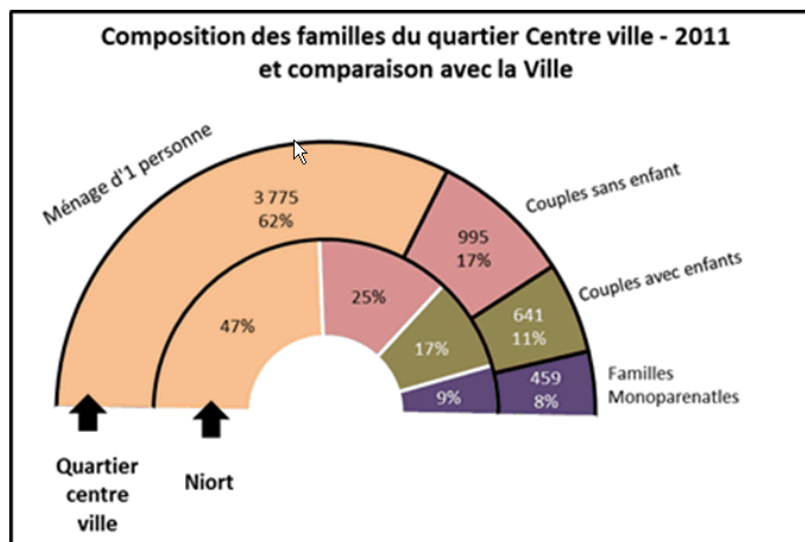
La population d'étudiants y est plus dense que sur l'ensemble de la Ville. Pourtant les animateurs de l'Accueil de Loisirs du CSC, ont constaté que cette population jeune était constituée d'étudiants bien sur, mais aussi de jeunes « inactifs ».

Sur l'IRIS Boucle de la Sèvre, l'implantation de l'ICSSA génère une population fortement estudiantine, ce qui nous a permis d'accueillir quatre stagiaires qui ont participé à nos actions (le CLAS de l'école Jean Macé et nos actions Famille).

L'IRIS centre est caractérisé par une population plus importante des « 30 à 44 ans ». Les « plus de 45 ans » y sont moins représentés que sur l'ensemble de la ville de Niort. L'examen de ces données nous montre donc que notre territoire est caractérisé par la sur-représentation des jeunes adultes.

3.5 LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

3.5.1-Beaucoup de personnes seules



Source : CCAS 2016

Dans la ville de Niort, 47% des ménages sont composés de personnes seules, et dans notre quartier ces ménages représentent 62%.

Il y a donc une étroite corrélation entre la sur-représentation des jeunes adultes, et le nombre de ménages répertoriés par la CAF comme personne « isolée ».

La sur-représentation des jeunes adultes explique ce pourcentage élevé.

3.5.2-Une population mobile

Les données de la CAF montrent un pourcentage élevé (67%) d'allocataires, résidant dans des logements locatifs. Cette population est beaucoup plus mobile sur notre territoire que sur l'ensemble de la ville de Niort (*cf: diagnostic du CCAS du 21/03/2016*).

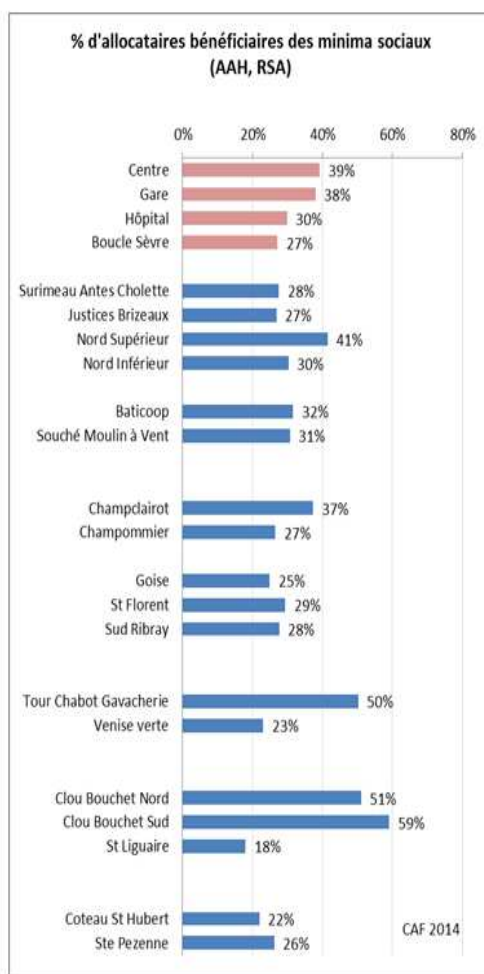
En effet, les logements accessibles sont souvent des relais pour obtenir un meilleur hébergement, que ce soit dans le parc HLM ou dans le secteur privé.

Les témoignages des travailleurs sociaux et des enseignants confirment cette mobilité qui peut être parfois problématique dans le suivi des personnes et des familles.

3.6 LES INDICATEURS DE FRAGILITÉ

3.6.1-Les minima sociaux

Sur notre territoire, nous comptons le taux le plus important de bénéficiaires des minima sociaux : AAH ou RSA. Ces bénéficiaires résident principalement sur les IRIS Centre et Gare.



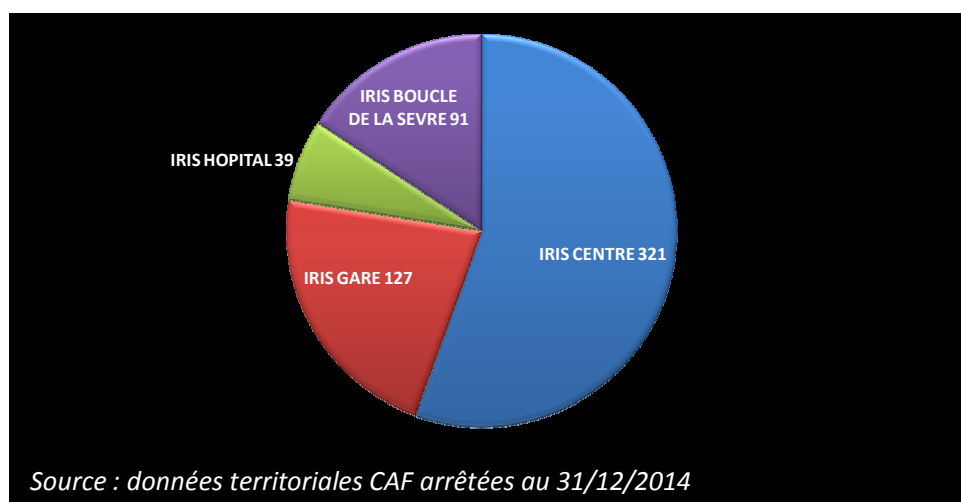
Regroupement d'Iris selon le découpage des CSC

En 2014, parmi les allocataires CAF le nombre des bénéficiaires de minima sociaux (AAH, RSA socle) est le plus important sur l'IRIS Centre Ville.

IRIS Centre-ville	32,5%
IRIS Gare	31,5%
IRIS Hôpital	24,1%
IRIS Boucle Sèvre	21,4%
Les 4 IRIS du territoire du CSC	28,9%
Ville de Niort	26,9%

Source : données territoriales CAF arrêtées au 31/12/2014

Nombre d'Allocataires percevant le RSA Socle par IRIS du Territoire



Ce graphique montre que la majorité des bénéficiaires du RSA Socle réside sur l'IRIS Centre. La particularité de cette population explique l'importance de notre action Entr'aide et sa fréquentation.

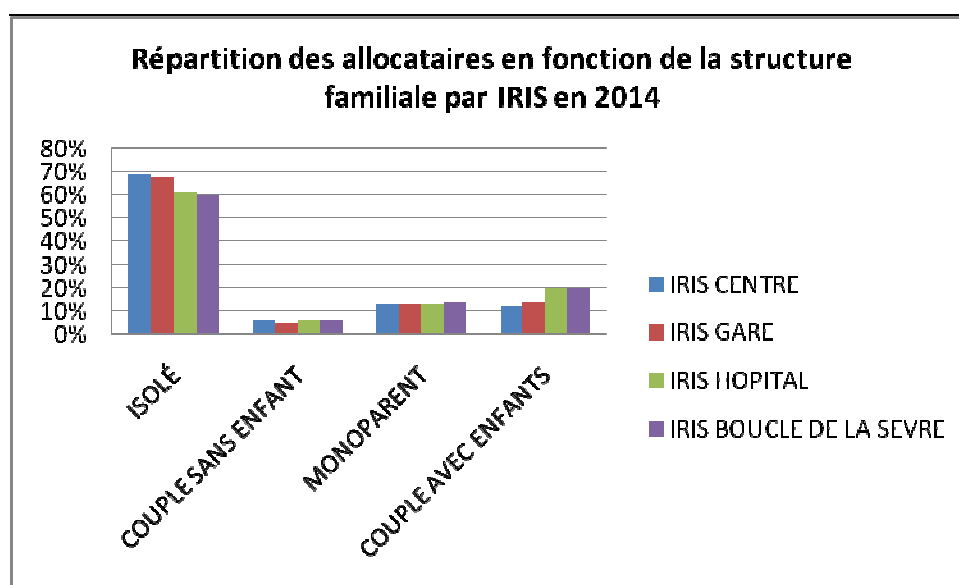
IRIS	Taux de couverture CAF de la population du territoire	Part des Allocataires à bas revenus parmi les allocataires du territoire	Pourcentage des Allocataires bénéficiaires RSA socle/parmi les allocataires du territoire
Hôpital	38,8%	54,7%	11 %
Gare	53.4%	58.4%	16 %
Centre	62.9%	64.2%	21 %
Boucle de la Sèvre	42 %	48.2%	12 %
Total des 4 IRIS	51,1%	58,6%	17%
Niort	47,6%	50,3%	15 %

Sources : données territoriales CAF arrêtées au 31/03/2014

Sur notre territoire l'IRIS Centre est donc plus marqué par les difficultés sociales, que les autres IRIS de notre territoire, et surtout que la Ville de Niort.

Dans tous les IRIS de notre territoire, nous constatons une forte proportion de bénéficiaires des allocations CAF et du RSA socle, indicateurs de pauvreté.

3.6.2-Structures familiales des Allocataires du Territoire



Source : données territoriales CAF arrêtées au 31/12/2014

Pourcentage des familles monoparentales par IRIS du Territoire

IRIS Centre	53%
IRIS Gare	49%
IRIS Hôpital	39%
IRIS Boucle de la Sèvre	43%
Total des 4 IRIS	48%
Ville de Niort	40%

Source : données territoriales CAF arrêtées au 31/12/2014

Sur notre territoire, une part importante des familles allocataires CAF est monoparentale, cette proportion est supérieure à la moyenne de la ville, (40% pour Niort et 48% sur la totalité des quatre IRIS). Là encore, c'est dans l'IRIS Centre que le pourcentage des familles allocataires monoparentales est le plus élevé (53%).

Toutes ces données nous permettent de mettre en évidence des indicateurs de fragilité.

3.7 ANALYSE DES INDICATEURS DE FRAGILITÉ

3.7.1- Aggravation des situations familiales

« La séparation provoque un appauvrissement mécanique. Ce « théorème » a été souligné par l'ensemble des personnes auditionnées par la délégation : la séparation s'accompagne, en effet, en règle générale, d'une croissance mécanique et immédiate des « frais fixes » des deux membres du couple qui n'est pas financée par une augmentation proportionnelle de leurs ressources ».

Source : le site SENAT au service des Citoyens

Les familles monoparentales sont plus que les autres, touchées par l'insécurité financière. La plupart sont confrontées au chômage, aux problèmes de logement et de garde d'enfants, du fait de l'absence de solidarités familiales (grands-parents souvent éloignés). Ces situations familiales sont préoccupantes et fragilisent l'équilibre des enfants.

En 2015/2016, nous relevons dans les écoles du territoire un chiffre élevé de familles monoparentales :

-à l'école Paul Bert : sur 85 familles, 26 familles sont monoparentales.

-à l'école Jean Macé : sur 104 familles, 52 familles sont monoparentales ou recomposées

Lors des rencontres avec les directeurs des écoles Paul Bert et Jean Macé, l'accent a été mis sur le désinvestissement de certains parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) et leur manque d'intérêt pour les obligations scolaires.

Monsieur Pentecouteau (Jean Macé) parle d'un taux d'absentéisme élevé, non excusé, ni justifié, qui est passé de 1,5% en 2012, à 3% aujourd'hui, et ce particulièrement, pour les enfants des CM1 et CM2. Ce qui semble le plus préoccupant pour lui, c'est que cet absentéisme concerne toutes les catégories socioprofessionnelles.

Par ailleurs, les enfants ont des comportements de plus en plus violents. En 2010, l'école Paul Bert avait mis en place 3 équipes éducatives ; pour l'année scolaire 2015/2016, il en a fallu 40. La violence à l'école est un phénomène grandissant à prendre en compte.

« L'équipe éducative n'est pas une instance administrative mais fonctionnelle. C'est un outil de travail permettant une concertation entre tous les adultes concernés par la situation d'un enfant. Réunie à l'initiative du directeur, elle doit permettre d'analyser la situation personnelle et concrète (évaluations scolaires, ...) d'un enfant à l'école, sans être transformée en instance disciplinaire. Lieu de parole, d'échange et d'écoute, la réunion de l'équipe éducative ne constitue pas nécessairement un lieu de prise de décision. C'est à partir des conclusions de cette équipe, que des initiatives et des

décisions pourront être prises, sans engager nécessairement la responsabilité de tous ses membres. D'une manière générale, la présence des parents est indispensable au bon déroulement du dialogue ». *Source : définition du site de l'Académie de Reims*

Par ailleurs, certains enfants présentent des déficits en vocabulaire. L'utilisation de la tétine, le manque de dialogue parents/enfants et le temps passé devant les écrans semblent être la cause de cet appauvrissement.

Enfin, l'enseignant n'est plus repéré comme le premier éducateur des apprentissages scolaires par les parents ; en conséquence, la parole de l'enfant prévaut le plus souvent sur la parole de l'adulte, ce qui complique l'intégration dans l'école.

Nota Bene : dans l' Ecole Jean Macé, une action de prévention de lutte contre le tabagisme pour les enfants dès CE2, et en 5 ans, le nombre de signalement à l'Aide Sociale à l'Enfance est passé de 1 à 8

3.7.2–Paupérisation de la population du territoire

Lors du diagnostic partagé du 21/03/2016, nous avons constaté que notre territoire du CSC Centre Ville hébergeait une population à faibles revenus principalement sur les IRIS Gare et Centre. Les revenus médians de ces deux quartiers , avec respectivement 16 873€ et 16 173€, sont en dessous de la moyenne de la ville avec 18 410€ (*source INSEE DGI 2011*).

Les territoires d'interventions des travailleurs sociaux du Conseil Départemental se découpent en deux grandes zones : Nord et Sud. Nous dépendons de l'antenne Médico Sociale Nord.

La plupart des familles ont des revenus irréguliers et insuffisants et les travailleurs sociaux instruisent les demandes d'aides financières concernant le quotidien des familles : factures EDF, eau, dettes de loyer, bons alimentaires, etc. Ce sont eux qui prennent en charge les demandes liées à l'insertion professionnelle : aide à la mobilité, réparation voiture, participation aux frais de stage...

L'assistante sociale du territoire, Mme Claudine Roul, met l'accent sur les difficultés d'un suivi régulier auprès des familles du Centre Ville du fait des déménagements récurrents.

La restriction des financements du Plan Départemental d'Insertion ajoute à cette paupérisation, puisque les aides ne peuvent faire face à tous les besoins existants.

Nota Bene : à l'école Paul Bert, carence d'hygiène et de malnutrition, épidémie de poux et de gale, dons réguliers de vêtements et de chaussures.

3.7.3- Baisse des effectifs dans les écoles du territoire

Les enseignants du groupe scolaire Paul Bert nous ont fait part des départs de 4 élèves dans l'année. Ceux-ci sont liés aux déménagements des familles, pour des logements plus adaptés à leur situation.

Dans l'école Jean Macé, le directeur a constaté une baisse régulière des inscriptions.

A la rentrée 2015, 138 élèves étaient attendus, il n'y a eu que 121 inscriptions et l'année scolaire 2015/2016 se termine avec 116 élèves.

3.7.4- Accueil des familles étrangères

Notre territoire du CSC accueille beaucoup de nouvelles familles étrangères, principalement dans les logements vacants du Centre Ville. Ces populations sont d'origines très différentes, principalement d'Afrique, du Moyen Orient, des Dom-Tom et d'Europe de l'Est.

Dans les écoles, les enseignants sont confrontés à la barrière de la langue dans la relation avec quelques parents. Dans certaines familles, on constate un véritable désir d'intégration sociale ; pour celles-ci la scolarité est une valeur d'intégration. Pour d'autres familles, l'intégration est plus compliquée.

Les familles en attente du statut de réfugié politique sont d'autant plus motivées pour s'intégrer.

Le CSC Centre Ville collabore activement à l'insertion de ces familles dans les actions du CLAS, des accueils parents – bébés, dans les ateliers cuisine du service Entr'aide, dans la participation aux temps festifs.

L'arrivée de ces nouvelles populations sur le territoire est parfois accompagnée de difficultés : sur le quartier Boucle de Sèvre, la cohabitation des différentes ethnies peut être source d'animosité entre les familles. Par ailleurs, des solidarités se développent entre des familles de même ethnies.

3.8 LES USAGERS DU CSC CENTRE VILLE

3.8.1 Equilibre des tranches d'âges représentés

Les enfants de 0 à 11 ans représentent 32% des adhérents. Ils sont inscrits principalement dans les accueils Parents-Bébés, le CLAS et l'Accueil de Loisirs Enfance. Les 12/17 ans de l'Accueil de Loisirs Jeunesse représentent 18%.

Les jeunes adultes 18/29 ans ne représentent que 5% de nos adhérents malgré une forte présence sur notre territoire.

Les adultes 30/59 ans représentent 31% de nos adhérents. Ils sont pour la plupart utilisateurs des services d'Entr'aide.

Les plus de 59 ans (14%) participent aux activités de loisirs, Couture, Peinture sur soie, Poterie...

L'ensemble de nos adhérents est une représentation assez équilibrée des classes d'âge, ce qui favorise les actions intergénérationnelles.

3.8.2 Une forte proportion de familles

Les données quantitatives recueillies par le CSC Centre Ville concernent deux catégories de population : les familles et les personnes seules. En 2014/2015, sur 686 adhérents accueillis le CSC compte 527 familles.

Les échanges avec les parents des enfants inscrits à l'ALSH du CSC nous éclairent parfois sur les situations familiales compliquées ou en évolution (famille en cours de séparation, monoparentale, ou recomposée).

Nous observons également dans les activités de loisirs une part significative de personnes seules, de plus de 70 ans, en recherche de lien social.

3.8.3- Une légère hausse du nombre d'adhérents

Les témoignages des enseignants et travailleurs sociaux mettent l'accent sur une forte mobilité de la population Centre Ville.

Cette mobilité n'impacte pas la fréquentation et le nombre d'adhérents inscrits au CSC puisque nous comptabilisons plus d'adhérents en 2015 qu'en 2012 (516 en 2012 et 686 en 2015)

Quand les familles du CSC Centre Ville s'installent dans d'autres quartiers, elles intègrent le CSC de leur nouveau territoire. Cependant certaines continuent de fréquenter les services d'Entr'aide.

3.8.4-Un pourcentage élevé d'adhérents à faibles revenus

A l'image d'une partie de la population du territoire caractérisée par des faibles revenus, 58% des adhérents dispose d'un quotient familial inférieur à 656€ et bénéficie du Service Entr'aide. Nous appliquons les quotients familiaux calculés par la Ville de Niort.

	Tranches
QF1	De 0 à 193,99€
QF2	De 194 à 312,99€
QF3	De 313 à 484,99€
QF4	De 485 à 655,99€
QF5	De 656 à 916,99€
QF6	De 917 à 1062,99€
QF7	De 1063 à 1272,99€
QF8	De 1273 à 1482,99€
QF9	De 1483 à 1749,99€
QF10	De 1750 à 2064,99€
QF11	De 2065 à 2395,99€
QF12	Plus de 2396€

18% des adhérents du service Entr'aide perçoivent le RSA.

Conclusion

Ce diagnostic a présenté une analyse plutôt systémique du territoire. Le travail avec les enseignants et les travailleurs sociaux a permis d'apporter des éléments qualitatifs pour la population de notre territoire. Ce travail a été complété par les données démographiques fournies par le CCAS et la CAF, ce qui nous a donné une meilleure compréhension du climat social qui y règne.

Il est essentiel de prolonger notre action en direction des ménages en difficultés financières. Il est donc particulièrement important de soutenir les services d'Entr'aide.

Compte tenu des difficultés et des demandes des familles nous devons développer nos actions de prévention.

Pour répondre à la présence importante de jeunes adultes sur notre territoire, il semble important de développer un nouveau type d'actions.

Enfin, la présence accrue de familles étrangères sur les quartiers Gare, Centre Ville et Boucle de la Sèvre, mérite que le CSC propose une meilleure intégration à cette nouvelle population.

C'est à partir de tous ces éléments que se construit notre nouveau Projet Social.

PROJET SOCIAL 2017-2020

Preamble

Le diagnostic a montré qu'une population fragilisée par des difficultés financières était fortement présente sur notre territoire. Le service Entr'aide a toujours répondu pleinement à ce besoin et doit poursuivre son action. Malgré les incertitudes des financements nous voulons conserver cette action unique dans le réseau des CSC, et singulière dans le paysage niortais.

La diversité des familles que nous accueillons est un enrichissement social et nous devons prolonger nos actions permettant à tous de mieux vivre ensemble.

Le fonctionnement de notre Projet Social s'appuie sur des ressources financières et des ressources humaines. La participation accrue des habitants et des usagers nous a permis de maintenir une dynamique de fonctionnement. Nous devons pérenniser cet élan avec l'aide de nos partenaires financiers.

La réflexion menée depuis quatre ans pose comme priorité l'ouverture vers autrui. Cette nouvelle orientation respecte les valeurs du CSC et nos actions à venir mettront en œuvre cette volonté d' « ALLER VERS... ».

Pour mettre en œuvre notre nouveau Projet Social, nous nous appuyons sur les objectifs suivants :

- 1- Accroître le lien social sur le territoire
- 2- Développer la participation et l'engagement des bénévoles
- 3- S'ouvrir à de nouveaux partenariats
- 4- Soutenir la Famille dans sa diversité

4.1 ACCROITRE LE LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE

Dans un premier temps, nous prolongerons nos actions en développant la transversalité des secteurs. Nous avons constaté le bienfait des ateliers mixtes et le succès remporté auprès de nos adhérents de ces actions collectives. C'est pourquoi il est important aujourd'hui de poursuivre dans ce sens, en ouvrant à des publics différents, l'ensemble de nos activités.

Ainsi l'association « DFD 79 » s'est rapprochée du CSC Centre Ville ; un travail a été engagé en direction des jeunes « Dys » (personnes souffrant des troubles dys), intégrés dans quelques activités Jeunesse avec succès (Art au Centre, Camp).

Il semble important de soutenir les parents en difficulté face au handicap de leurs enfants (groupe de paroles de parents).

Le nouveau local nous permettra d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

Nous maintiendrons pour continuer à rassembler toutes les catégories sociales de notre territoire, une politique tarifaire adaptée. Cela nous permettra de proposer toutes les activités à chacun.

Pour répondre aux exigences d'aujourd'hui nous proposerons à nos usagers un accès amélioré aux informations du CSC. Tout d'abord l'accès au site internet qui correspond à une nécessité actuelle, et qui nous contraint à dédier des heures au suivi du site. Par ailleurs, pour faciliter les démarches des personnes éloignées des nouvelles technologies, il serait primordial de créer un pôle informatique, libre d'accès ou accompagné.

Pour prolonger nos actions festives nous envisageons de développer des animations dans l'espace public et notamment place du Port. La réalisation des projets précédents a bien montré le plaisir des habitants à être ensemble dans la ville.

4.2 DEVELOPPER LA PARTICIPATION et L'ENGAGEMENT DES HABITANTS

En juin 2016, l'atelier Couture s'est déplacé au magasin Trio Emmaüs pendant une journée ; les bénévoles ont pu montrer leur savoir-faire et encourager ainsi les clients à découvrir leur activité. Ce qui nous conduit à envisager d'autres actions de ce type sur notre territoire, dans de nouveaux lieux.

Un projet culturel commun pourrait rassembler les activités de loisirs et les associations hébergées afin d'organiser, par exemple, une exposition commune. C'est une façon de faire cohabiter les bénévoles, les usagers et d'attirer un public extérieur.

Pour s'adapter à la nouvelle composition de notre public, nous devons développer des projets qui puissent permettre aux nouveaux arrivants de partager leur identité culturelle comme nous le faisons déjà dans les ateliers Cuisine. Il y a d'autres pistes à explorer (fête traditionnelle, danse...).

Nous mettrons en place un accompagnement pour les futurs bénévoles dans leur formation (rôle, statut, implication) avec l'aide de la Fédération des Centres Sociaux. C'est un moyen d'assurer, par une meilleure pédagogie, des engagements militants. L'élaboration d'un livret d'accueil du bénévole pourrait être envisagé.

Nous améliorerons le fonctionnement global du CSC, en favorisant l'implication des nouveaux bénévoles dans les différentes commissions et optimiser la gouvernance de l'association. Pour répondre aux demandes des salariés et des administrateurs, nous souhaitons mettre en place des réunions régulières (peut-être trimestrielles) afin de mieux piloter notre centre et être au plus près de notre Projet Social. Un bénévole de l'association Passerelle et Compétences se propose de nous aider dans cette démarche.

4.3 S'OUVRIR A DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Depuis quelques temps de nouveaux liens se créent avec d'autres ressources du territoire.

4.3.1-Pour le secteur jeunesse

Deux rencontres avec le personnel de l'UEAJ , hébergée dans le collège Fontanes, ont permis de poser des jalons pour une action collective notamment dans l'activité Cuisine. Nous envisageons une participation conjointe des bénévoles de l'atelier Cuisine et des jeunes du Foyer d'Action Educative de Jour pour mineurs.

Pour se rapprocher de la Scène Nationale du Moulin du Roc, l'animatrice Jeunesse prévoit une participation plus régulière aux spectacles proposés.

Pour renforcer notre action il nous faudra rencontrer les enseignants des collèges Notre-Dame et Saint Exupéry pour transmettre des informations des actions collectives Famille, des actions Jeunesse et faire découvrir à de nouveaux parents les Ateliers de Parents d'Adolescents.

4.3.2-Pour le Service Entr'aide

Nous souhaitons nous rapprocher de l'association caritative Le Secours Populaire pour élargir notre champ d'action. Cependant le mi-temps actuel de Brigitte Perrier ne suffira pas à répondre aux besoins des populations démunies.

Nous souhaitons entamer une collaboration avec le directeur de l'EHPAD des Trois Coigneaux. Le projet est à construire.

Enfin, pour préparer notre nouvelle implantation nous souhaitons solliciter l'association des commerçants de la rue Beaugier pour l'organisation des temps festifs du quartier.

4.3.3-Pour les familles

Nous entamons une collaboration avec quelques élèves de l'ESPE- Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement- en direction des enfants du CLAS.

Leur projet est de poursuivre leurs interventions dans l'école Jean Macé, mais aussi de solliciter les parents en soutien de la référente Famille.

Nous entamons un rapprochement avec le 115 de l'Hôpital de Niort, afin d'améliorer l'accueil des familles primo-arrivantes.

Ces nouveaux partenariats sont à consolider ou à construire, mais nous sommes bien dans la volonté d'ouvrir notre CSC à des nouvelles ressources du territoire.

4.4 SOUTENIR LA FAMILLE DANS SA DIVERSITÉ

Considérer la famille dans son ensemble, c'est tenir compte des configurations variées de la famille contemporaine et de la complexité des relations entre ses membres.

Les constats établis lors du diagnostic nous ont permis de pointer d'autres problématiques : paupérisation des familles, problèmes d'autorité et ou d'éducation, désinvestissement des parents dans l'école, fragilité des familles monoparentales, nouveaux modèles de foyer parental. C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement à accompagner et soutenir la parentalité.

Les quatre années à venir seront consacrées à développer les objectifs généraux et opérationnels suivants :

4.4.1-Porter une attention particulière aux familles en questionnement ou difficultés éducatives

Nous poursuivrons les accueils Parents-Bébés pilotés par la référente Famille avec le soutien de l'éducatrice de Jeunes Enfants. Il est important de continuer ce travail en réactualisant régulièrement le mode d'intervention auprès des familles. Nous envisageons la réalisation d'un documentaire en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental, pour faire connaître notre action Parents-Bébés à l'ensemble de la population niortaise. Cette production présenterait des témoignages et expériences de parents, leur participation aux accueils, les activités d'éveil proposées aux enfants, ainsi que les changements opérés dans la famille. A ce titre, ce documentaire permettrait de repérer les CSC comme des lieux de prévention. Ce film serait diffusé dans les salles d'attente des Antennes Médicosociales.

Ce projet permettra d'apporter des informations complémentaires sur les structures existantes qui aident à la résolution de problèmes familiaux.

4.4.2-Soutenir les parents fragilisés par les nouvelles configurations familiales

Pour faciliter leur réinsertion professionnelle nous les renseignerons sur les différents modes de garde existants.

Nous renouvellerons les propositions de soirées conférence/débat en relation avec leur situation particulière.

4.4.3-Contribuer à l'harmonisation des relations familiales plus particulièrement entre parents et adolescents

Nous poursuivrons l'organisation des ateliers de Parents d'Adolescents avec l'aide des REAAP, en présence d'un professionnel, pour permettre les échanges entre parents et trouver des commencements de solutions.

Nous diffuserons auprès des familles les coordonnées des dispositifs d'aide et de soutien (AGORA, CIJ, etc)

4.4.4-Développer l'autonomie financière des familles pour qu'elles s'approprient leurs loisirs

Nous reconduirons l'accompagnement des familles dans leurs projets vacances.

4.4.5-Développer des solidarités et renforcer les liens entre les familles des quartiers

Pendant le café des Parents nous envisageons une action support de motricité pour les enfants, afin de favoriser la communication entre les parents.

Nous poursuivrons l'organisation des sorties familiales à la journée pendant l'été.

4.4.6-Renforcer le lien entre les familles et l'école

Nous poursuivrons l'action du CLAS en mettant l'accent sur l'intégration des familles étrangères et en renforçant la complémentarité entre enseignants et référente Famille en lien avec les éducateurs.

Nous valoriserons les compétences des parents en leur donnant la possibilité d'agir dans un environnement favorable aux relations avec leurs enfants (ateliers cuisine du CLAS...).

L'ensemble de ces actions permettra la socialisation des familles souffrant d'isolement, l'intégration des nouvelles familles et l'amélioration des relations dans et entre les familles.

CONCLUSION

Il nous faudra animer notre Projet Social avec une idée d'ouverture, de brassage entre générations, de cultures, d'activités... Maintenir du sens, de l'engagement pour que le Centre Socioculturel Centre Ville soit en plus un lieu de prestations et de services, une Maison des Projets et d'Initiatives collectives.

Le principe d'émancipation des personnes est intrinsèquement lié à la participation et au développement personnel et collectif. Coopérer pour émanciper, faire participer les personnes au fonctionnement de la structure est un axe de développement essentiel. Le fondement de notre action repose sur une vision de la place de la personne dans la société, et de la société elle-même qui se construit dans l'acceptation des différences et de l'ouverture à tous ses membres.

Dans le principe associatif, comme dans celui des centres sociaux, il ne s'agit pas de faire pour les autres, mais de faire avec eux. Le fait de coopérer et de s'associer n'est pas seulement un moyen mais constitue bien une fin en soi.

La coopération se doit alors de privilégier la construction d'espaces de mises en relations, ouverts aux choix et aux évolutions des personnes, en acceptant les spécificités des parcours et les écarts entre les volontés, les désirs d'engagement, les limites et les possibilités qui s'y rattachent.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à une réalité et un environnement changeants qui viennent percuter une organisation forgée depuis de nombreuses années. Depuis deux ans, les 8 Centres Socioculturels de la Ville de Niort se sont impliqués dans une réflexion autour d'une nouvelle organisation de l'Ensemble Socioculturel Niortais. La volonté pour certains centres de vouloir prendre la fonction employeur, les inscrit dans une nouvelle forme d'autonomie. A ce jour, sur les 8 CSC, 5 souhaitent prendre la fonction employeur, et trois, dont le CSC Centre Ville qui ne la souhaite pas.

Le Projet du CSC Centre Ville a été élaboré dans ce climat de perspectives incertaines mais en cours de construction.

Pour ne pas perdre de vue tout le sens de notre action, rattachons nous au rapport du Très Haut Conseil à la Vie Associative, de mars 2016, sur « Les nouvelles formes d'engagements qu'il apparaît nécessaire de rappeler , que l'engagement bénévole porteur d'une dynamique sociale et citoyenne, très largement partagée par l'ensemble de nos concitoyens, est indissociable des valeurs de gratuité et de liberté. Aussi, toute initiative qui conduirait à contraindre la pratique du bénévolat, dénaturerait son expression et ferait courir le risque d'une confusion préjudiciable à son image. C'est exactement ce qu'il convient d'éviter pour que l'engagement bénévole puisse continuer à être un vecteur essentiel de l'innovation sociale et du vivre ensemble ».

ANNEXES

